



Université de Caen
Faculté de Sciences Économiques et
de Gestion



Direction Régionale de L'Équipement de
Basse-Normandie

La zone franche urbaine de Cherbourg-Octeville

Etude réalisée par Mlle Namira GHZILI
DESS Chargé d'Etudes Economiques

SOMMAIRE

Contexte et démarche de l'étude	p5
1) LES ZFU : un outil de développement économique et d'insertion professionnelle	p6
1.1) Les objectifs poursuivis	p6
1.2) Le dispositif mis en place par le Pacte de relance pour la Ville	p7
1.3) La relance des ZFU par la loi Borloo	p9
2) Contexte de la ZFU de Cherbourg-Octeville	p10
3) Démarche de l'étude	p10
3.1) Méthodologie : difficultés pour mesurer l'information infracommunale	p10
3.2) Les sources et les indicateurs.....	p11
3.2.1 <i>La ville et la communauté Urbaine de Cherbourg</i>	<i>p11</i>
3.2.2 <i>L'URSSAF</i>	<i>p12</i>
3.2.3 <i>La Direction Générale des Impôts</i>	<i>p12</i>
3.2.4 <i>La Direction Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle</i>	<i>p12</i>
3.2.5 <i>La Chambre de Commerce et d'Industrie</i>	<i>p13</i>
3.2.6 <i>Le recensement général de la population de l'INSEE</i>	<i>p13</i>
3.3) Réalisation d'un questionnaire	p14
3.3.1) Méthodologie	p14
3.3.2) Echantillon.....	p14
3.4) Contacts et entretiens	p14
Chapitre 1 : Evolution quantitative et qualitative du parc d'entreprises dans la ZFU de Cherbourg-Octeville	p15
1) Evolution quantitative du parc d'entreprises	p15
1.1) Une augmentation de 25% en 5 ans	p15
1.2) Comparaison de la ZFU de Cherbourg-Octeville à la moyenne nationale et à deux autres ZFU métropolitaines	p16
1.2.1 <i>Comparaison de la ZFU de Cherbourg à la moyenne nationale</i>	<i>p16</i>
1.2.2 <i>Comparaison de la ZFU de Cherbourg à la ZFU du Havre et celle de Perpignan</i>	<i>p17</i>
1.3) De 1997 à aujourd'hui, les entreprises exonérées de charges sociales ont augmenté de 78%...p18	
2) Secteurs d'activités.....	p20
2.1) Les activités de services sont les plus représentées dans la ZFU de Cherbourg-Octeville.	p20

2.2) Comparaison de la ZFU de Cherbourg-Octeville à la moyenne nationale et à deux autres ZFU métropolitaines	p23
2.2.1 Comparaison de la ZFU de Cherbourg à la moyenne nationale.....	p23
2.2.2 Comparaison de la ZFU de Cherbourg à la ZFU du Havre et celle de Perpignan.....	p24
a) Comparaison avec la ZFU du Havre.....	p24
b) Comparaison avec la ZFU de Perpignan.....	p26
c) Conclusion	p26
3) Origine géographique et taille des entreprises.....	p27
3.1) Une majorité de création et des transferts limités.....	p27
3.2) Une ZFU attractive pour les TPE	p28
4) Principaux problèmes rencontrés depuis l'installation en ZFU.....	p28
4.1) L'environnement urbain	p28
4.2) L'environnement socio-économique.....	p29
5) Pourquoi s'installer dans la ZFU des Provinces ?	p29
6) Les attentes des entreprises	p30
7) Conclusion.....	p31
Chapitre 2 : L'emploi	p32
1) Evolution du nombre de salariés dans la ZFU.....	p32
1.1) En 6 ans le nombre de salariés a été multiplié par deux	p32
1.2) Les effectifs salariés des entreprises bénéficiant d'exonérations fiscales et sociales ont doublé en 5 ans	p34
1.3) Une part importante d'effectifs exonérés	p35
2) Caractéristiques des salariés de la ZFU.....	p35
2.1) Origine géographique des salariés de la ZFU.....	p35
2.2) Des emplois stables qui profitent aux habitants du quartier.....	p36
2.3) Les habitants de la ZFU et l'emploi : des salariés jeunes et faiblement qualifiés	p37
3) Le recrutement.....	p39
3.1) Principaux critères de recrutement.....	p39
3.2) Comment recrute t-on dans la ZFU ?.....	p39
4) Les dispositifs de formation et d'insertion	p40
4.1) Les dispositifs de formation	p40
4.2) Les autres dispositifs d'insertion	p41

Chapitre 3 : Les disponibilités immobilières et foncières sur la ZFU des Provinces p42

1) La création de capacités d'accueil pour les entreprises dans la ZFU de Cherbourg..... p42

1.1) La ville et l'Office Public HLM se mobilisent pour mieux répondre aux besoins en locaux des entreprises..... p42

1.1.1 Logements mis à la disposition des collectivités et des associations.....p42

1.1.2 Bureaux.....p43

1.1.3 Locaux collectifs résidentiels.....p44

1.1.4 Transformations d'usages.....p45

1.2) La pépinière d'entreprise des Hauts de Quincampoixp46

1.3) Le parc privé.....p47

1.4) Le village artisanal du moulin Letullierp48

1.5) Cherbourg hallp48

2) Le renouvellement urbain..... p49

2.1) Les services résidentiels facteurs de qualités de viep49

2.1.1 Services aux entreprises et services aux salariés.....p49

2.1.2 L'amélioration des services contribue au développement territorial.....p50

2.2) Incidences favorables de la ZFUp51

2.2.1 Modification de l'image du quartierp51

2.2.2 Changement de mentalités.....p51

2.3) Agir sur les critères d'attractivité du territoirep52

Chapitre 4 : Accompagnement et aides financières p54

1) La ZFU incite à structurer l'action économique au sein d'un large partenariat public-privé..... p54

1.1) Une mise en réseau des compétences.....p54

1.2) Le dispositif de pilotagep54

2) La ZFU de Cherbourg dispose de structures d'accompagnement originales favorisant l'articulation entre insertion économique et sociale p56

2.1) Les structures d'accompagnementsp56

2.2) L'intervention des acteurs économiques et financiers dans la mise en place d'un projet.....p58

2.2.1) Les opérateurs.....p58

2.2.2) Les financeurs institutionnelsp59

3) Le dispositif ZFU mobilise des financements spécifiques et des financements de droit commun	p61
3.1) Les financements spécifiques	p62
3.1.1 Les exonération fiscales et sociales.....	p62
3.1.2 A quoi ont servi les exonérations fiscales et sociales ?.....	p63
3.1.3 Les crédits du contrat de ville.....	p63
3.2) Les financements de droits communs	p64
CONCLUSION : les conditions de réussite d'une ZFU.....	p66
Lexique.....	p68
Bibliographie	p69
Annexe 1 : entretiens et contacts effectués.....	p72
Annexe 2 : questionnaire aux entreprises.....	p73
Annexe 3 : réponses aux questionnaires	p76
Annexe 4 : activités en 1997 dans la ZFU.....	p84
Annexe 5 : activités en 1998 dans la ZFU.....	p85
Annexe 6 : activités en 1999 dans la ZFU.....	p87
Annexe 7 : activités en 2000 dans la ZFU.....	p89
Annexe 8 : activités en 2001 dans la ZFU.....	p91
Annexe 9 : activités en 2002 dans la ZFU.....	p93
Annexe 10 : activités en 2003 dans la ZFU.....	p95
Annexe 11 : exonérations sociales dans la ZFU.....	p98
Annexe 12 : répartition des entreprises par tranches de bénéfices exonérés.....	p99
Annexe 13 : entreprises installées à la pépinière depuis 2000	p101

Contexte et démarche de l'étude

Créée en 1997, la zone franche urbaine* (ZFU) de Cherbourg-Octeville, était la seule ZFU de la région de Basse-Normandie jusqu'à l'entrée en vigueur de la loi Borloo en janvier 2004, qui ajoute deux nouvelles ZFU: une à Caen (quartier de la Guérinière et de la Grâce de Dieu) et une à Alençon (Perseigne et Courteille).

Dans ce contexte, et pour enrichir l'observatoire régional des quartiers prioritaires de la politique de la ville, une étude sur les ZFU s'est avérée nécessaire à la Direction Régionale de l'Équipement.

Cette étude repose sur une approche thématique qui met en évidence les principales problématiques sur lesquelles il convient de s'interroger pour pouvoir dresser un bilan de la ZFU de Cherbourg-Octeville :

- dans une première partie, nous verrons si la ZFU a permis le maintien et le développement des activités économiques du quartier ;
- puis dans une deuxième partie, nous chercherons à savoir si ces activités créent de l'emploi pour les habitants du quartier ;
- de plus, nous verrons dans quelles mesures les modalités d'amélioration de l'offre immobilière et foncière permettent-elles l'implantation d'entreprises et le développement local ;
- enfin, nous verrons si les mesures d'accompagnement sont suffisantes pour favoriser la création d'activités.

Mais auparavant, trois points seront abordés en introduction :

- tout d'abord, nous présenterons le dispositif ZFU
- puis, nous exposerons le contexte socioéconomique de la ZFU de Cherbourg-Octeville
- enfin, nous conclurons cette introduction par l'exposition de la démarche de l'étude.

* Voir lexique

1/ Les zones franches urbaines : un outil de développement économique et d'insertion professionnelle dans les quartiers en difficultés

Créée par la loi du 14 novembre 1996 relative à la mise en œuvre du pacte de relance pour la ville, le dispositif des zones franches urbaines permet d'accorder des exonérations de charges fiscales et sociales pendant cinq ans aux entreprises présentes dans ces zones ou s'y implantant. La loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine du 1^{er} août 2003 relance le dispositif en créant 41 nouvelles ZFU. Elle s'applique là encore pour une durée de 5 ans aux entreprises implantées dans ces zones, mais la clause d'embauche locale¹ qui permet de bénéficier d'exonération sociales est élargie à 1/3 des résidents de la zone urbaine sensible de l'agglomération et non plus de la ZFU.

1.1) Les objectifs poursuivis

A travers la loi Borloo et la relance du dispositif ZFU, l'une des priorités gouvernementales consiste à soutenir le développement économique et la création d'emplois dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville qui sont particulièrement touchés par un déficit d'activités économiques, un taux de chômage élevé, notamment chez les 16-25 ans et un faible taux de qualification par rapport au reste de l'agglomération.

La mise en place des ZFU repose donc sur l'idée d'une discrimination territoriale positive, pour créer des activités et de l'emploi. Ainsi les 3 **principaux enjeux des ZFU** sont de :

- (1) restaurer une vie économique résidentielle en favorisant le maintien des entreprises existantes et l'implantation de nouveaux établissements ;
- (2) soutenir l'accès à l'emploi des habitants des quartiers ;
- (3) consolider les services de proximité (commerces, services à la personne notamment) offerts aux habitants des quartiers ou en implanter de nouveaux afin de faciliter la vie au quotidien.

¹ Les entreprises implantées dans la ZFU peuvent bénéficier d'exonérations sociales si elles emploient un certain nombre de salariés habitant le quartier

1.2) Le dispositif mis en place par le Pacte de Relance pour la Ville (1996)

Avant la loi Borloo, le Pacte de Relance pour la ville a prévu un régime unique d'exonérations de charges fiscales et sociales à destination des commerçants, des artisans, des professions libérales et des PME de moins de 50 salariés.

► Des exonérations fiscales

Seuls certains secteurs d'activité peuvent bénéficier du régime des exonérations fiscales. La loi du 14 novembre 1996 relative à la mise en œuvre du pacte de relance pour la ville précise en annexe ces secteurs d'activités, qui répondent à **une logique de proximité** :

- la construction
- le commerce et la réparation automobile
- le commerce de détail et la réparation d'articles domestiques
- les hôtels et restaurants
- le transport de voyageurs par taxis
- la santé et l'action sociale
- l'assainissement, la voirie et la gestion des déchets
- les activités associatives
- les activités récréatives, culturelles et sportives
- les services personnels

Ainsi, les entreprises implantées avant le 1^{er} janvier 2002 bénéficient d'exonérations d'impôts sur les bénéfices à 100% pendant 5 ans, mais les bénéfices exonérés ne doivent pas dépasser 61000 € par an. Après ces 5 années, l'avantage fiscal est prolongé de 3 ans à taux dégressif (60% la première année, 40% la seconde et 20% la troisième).

Récapitulatif des principaux avantages fiscaux

- Exonérations d'impôts sur les bénéfices
- Exonérations de taxe professionnelle
- Exonérations de taxe foncière sur les propriétés bâties
- Exonérations de charges sociales patronales
- Exonérations de cotisations sociales personnelles pour les artisans et commerçants

► Des exonérations sociales

La mesure relative à l'exonération de charges sociales est conditionnée par l'embauche d'au moins 20% parmi les résidents du quartier.

Les entreprises implantés dans la ZFU avant le 1^{er} janvier 2002 peuvent également bénéficier d'exonérations de charges sociales à 100% pendant 5 ans puis à taux dégressif à condition de respecter la clause d'embauche locale : elles doivent employer au moins un cinquième des salariés parmi les habitants de la zones franche dans laquelle elles sont implantées, avec une durée de travail minimum de 16 heures par semaine et le salarié doit avoir un CDI ou un CDD d'au moins 12 mois. De plus, l'entreprise doit employer au maximum 50 salariés entre le 1^{er} janvier 1997 et le 31 décembre 2001.

► Des clauses destinées à éviter les transferts et les « effets d'aubaines » :

La loi PRV comporte également des mesures **anti-transferts**. En effet, les activités transférées d'une zone de redynamisation urbaine* ou d'une zone de revitalisation rurale* vers une zone franche urbaine*, n'ont pas le droit aux exonérations fiscales et sociales dès lors que l'entreprise a déjà bénéficié d'exonérations ou du versement de la prime d'aménagement du territoire*. De plus, la loi de Solidarité et Renouvellement Urbain du 13 décembre 2000 complète la loi de novembre 1996 en y ajoutant l'interdiction de bénéficier d'exonérations lorsque l'entreprise provient d'une autre ZFU. Enfin, pour les emplois transférés en ZFU entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2001, une diminution de moitié d'exonérations de charges sociales patronales est appliquée.

Afin de lutter contre les **effets d'aubaine**, la loi SRU prévoit également deux autres mesures :

- Une entreprise qui a licencié dans les 12 mois précédent l'embauche, n'a pas le droit aux exonérations sociales patronales.
- La clause d'embauche locale de 20% est soumise à partir de novembre 2001 a une durée de travail minimum.

► Le Comité d'Orientation et de Surveillance

La loi prévoit également la mise en place d'un Comité d'Orientation et de Surveillance ayant pour mission d'évaluer l'impact du dispositif ZFU en effectuant des bilans sur l'évolution des activités et des emplois dans le quartier. Cependant, le COS de Cherbourg-Octeville ne s'est jamais réuni pour des raisons de divergences politiques.

* Voir lexique

En définitive, les modalités d'interventions du PRV reposent sur :

- des avantages fiscaux et sociaux
- une incitation à l'embauche

1.3) La relance des ZFU par la loi Borloo

La loi d'orientation et de programmation sur la rénovation urbaine du 1^{er} août 2003, dite « loi Borloo », réactive les 44 ZFU existantes et en crée 41 nouvelles. Ainsi, les entreprises qui s'implantent entre le 1^{er} janvier 2002 et le 31 décembre 2007 bénéficient d'exonérations fiscales et sociales à 100 % pendant 5 ans^Y. Des améliorations sont apportées par rapport au pacte de relance pour la ville :

(1) la clause d'embauche n'est plus de 20% mais d'un tiers des habitants de la zone, pour ainsi faciliter le respect de la clause d'embauche et augmenter le potentiel de recrutement des entreprises ;

(2) les entreprises doivent recruter parmi les habitants de la zone urbaine sensible (ZUS) de l'agglomération et non plus des habitants de la seule ZFU, l'idée est de développer la ZFU dans une stratégie d'agglomération ;

(3) un observatoire national des ZUS est créé pour mesurer l'efficacité et l'efficacités des zones urbaines sensibles. Ce nouveau dispositif d'évaluation identifie des objectifs et des indicateurs de résultats.

Enfin, les exonérations fiscales et sociales sont d'une durée de 5 ans à taux plein, puis à taux dégressif :

- sur 3 ans si l'entreprise a 5 salariés ou plus,
- sur 9 ans si elle a moins de 5 salariés. Cela permet de soutenir les commerces et services de proximité dans les quartiers.

^Y Les exonérations fiscales et sociales ne sont pas applicables aux entreprises dont l'activité principale relève des secteurs de la construction automobile, de la construction navale, de la fabrication de fibres textiles artificielles ou synthétiques, de la sidérurgie ou des transports routiers.

2/ Contexte de la ZFU de Cherbourg-Octeville

Située au cœur de l'agglomération cherbourgeoise, la ZFU de Cherbourg-Octeville compte 10 212^r habitants. Elle est composée du quartier des Provinces, un vaste quartier d'HLM, à proximité du centre ville et de l'avenue de Paris (parc privé de logement anciens), qui constitue l'entrée de ville de l'agglomération. Recouvrant 140 Ha, la ZFU est caractérisée par une proportion importante de jeunes par rapport à l'agglomération et un fort taux de chômage qui atteint 32% contre 20% pour la commune.

Il est utile de rappeler les principales évolutions constatées dans le Nord Cotentin pour bien cerner les spécificités du bassin d'emploi.

Le bassin d'emploi en général et l'agglomération en particulier ont connu des difficultés économiques au cours de la décennie 90 dues à la fin des grands chantiers nucléaires et le recul de la construction navale. Ainsi, le Nord Cotentin a enregistré un solde migratoire négatif entre 1990 et 1999 et la ZFU a perdu 13% de sa population entre 1997 et 2003.

Le taux de chômage a reculé de 3,5 points dans le bassin d'emploi mais reste toujours supérieur à celui du département de La Manche. Les difficultés sociales et économiques sont cependant très concentrées dans la ZFU. En effet, la part des chômeurs de plus d'un an est de 66% dans la ZFU, contre 62,7 pour la commune et 32% pour le bassin d'emploi. Le chômage touche surtout les jeunes (50% des 15-24 ans sont au chômage depuis plus d'un an). Cela s'explique en partie par un manque de formation, et ce d'autant plus que le marché local de l'emploi du Nord Cotentin recherche de la main d'œuvre qualifiée.

3/ Démarche de l'étude

3.1) Méthodologie : difficultés pour mesurer l'information infracommunale

Mesurer de l'information infracommunale demande d'être équipé de logiciels performants permettant d'extraire des données au niveau le plus fin, c'est-à-dire au niveau du quartier, à partir des adresses postales. De ce fait, très peu d'organismes sont en mesure de disposer de tels outils.

^rRecensement de la population 1999, INSEE.

Pour pouvoir réaliser cette étude, l'information a été recueillie à l'aide :

- (1) d'un questionnaire,
- (2) d'un tri manuel des entreprises à partir des données fournies par la CCI,
- (3) d'un tri manuel des caractéristiques des salariés et de la nature des emplois occupés à partir des déclarations d'embauches de la DDTEFP,
- (4) de différents contacts avec les organismes de l'Etat, les collectivités et les acteurs de terrain.

L'exploitation de certains fichiers (DGI, l'URSSAF, recensement de la population...) s'est avérée nécessaire pour obtenir un dénombrement des entreprises exonérées, des activités, et des exonérations fiscales et sociales.

3.2) Les sources et les indicateurs

3.2.1) *La ville et la communauté urbaine de Cherbourg*

La ville et la communauté urbaine de Cherbourg (CUC) suivent les demandes d'implantations des entreprises les ayant contacté pour des locaux ou terrains appartenant au secteur public. Elles ne sont pas les seuls interlocuteurs, les entreprises peuvent s'adresser au secteur privé (propriétaire privé, bailleurs...) sans que la ville en soit informée.

Les données qui peuvent être fournies par la ville sont de différents types :

- le nombre d'entreprises candidates en ZFU nous informe sur les **demandes d'implantations en ZFU**. Il convient de préciser que ne sont comptabilisées ici uniquement les entreprises ayant effectué une démarche auprès des services économiques même si celle-ci n'a pas aboutit à une implantation.
- les locaux ou terrains disponibles et occupés par les entreprises nous renseignent sur l'**offre immobilière et foncière** destinée à l'activité économique. Elle correspond aux bureaux, ateliers et locaux aménagés par la ville ou la CUC. Elle exclut les locaux du secteur privé.
- une **estimation du nombre d'emplois** depuis le début de la ZFU dans le parc public. Autrement dit, cela **exclut** un grand nombre d'entreprises, notamment les **commerces**.

3.2.2) L'URSSAF

L'URSSAF peut nous renseigner sur le nombre d'**entreprises** implantées sur la ZFU et **ayant bénéficié d'exonérations de cotisations sociales** depuis 1997. Il est également possible de connaître les **effectifs exonérés** c'est-à-dire le nombre de salariés ayant bénéficié de l'exonération au titre des ZFU.

3.2.3) La Direction Générale des Impôts

Les données de la DGI sont issues des directions départementales des services fiscaux. Le service d'enquêtes statistiques et de documentation dispose d'informations concernant le nombre d'entreprise par secteur d'activité et date de création ainsi que les bénéficiaires exonérés de 1997 à 2001. En 2002 et 2003, les services fiscaux n'ont pas assuré de suivi statistique systématique.

3.2.4) La DDTEFP

La direction départementale du travail de l'emploi et de la formation professionnelle (DDTEFP) collecte le **nombre d'embauches dans la ZFU** qu'elle transmet à la DRTEFP. Seules les embauches enregistrées à partir de fin 2001 sont recensées car c'est à partir de cette date que les entreprises ont eu l'obligation d'effectuer une déclaration d'embauches auprès de la DDTEFP.

Il est utile de préciser qu'il n'existe pas de poste de statisticien chargé exclusivement du suivi de la ZFU à la DDTEFP 50. Il est donc possible que les chiffres diffusés par la DRTEFP ne soient pas à jour puisqu'il arrive que les déclarations d'embauches du mois soient transmises tardivement.

En ce qui concerne les caractéristiques des salariés embauchés, aucun suivi statistique systématique n'a été mis en place. Ainsi, pour connaître le profil des salariés concernés par l'exonération, il a fallu faire une demande auprès de la DDTEFP pour pouvoir disposer des déclarations d'embauche depuis 2001 et effectuer un tri manuel des déclarations pour relever ainsi le profil des salariés (la confidentialité a été respectée).

3.2.5) *La Chambre de Commerce et de l'Industrie*

La CCI ne dispose pas de données à l'échelle infracommunale. Elle a donc procédé à une extraction des établissements à partir de leur adresse en ZFU. Il est important de noter que l'information fournie n'est pas exhaustive puisqu'aucune profession libérale n'est recensée.

Il convient de préciser que cette extraction peut comporter certaines erreurs et inclure des entreprises qui ne font pas partie du périmètre de la ZFU comme cela a été le cas ici. Ainsi, il a fallu effectuer un tri manuel rue par rue pour les années étudiées. La difficulté a été d'autant plus grande que pour certaines rues, seuls quelques numéros font parti de la ZFU. Des contacts téléphoniques ont été effectués auprès des entreprises se trouvant dans ce cas pour vérifier leur présence ou non en ZFU.

En définitive, produire des données exhaustives, comparables et actualisables à partir des fichiers de ces organismes, entraîne de nombreuses difficultés :

- (1) ils n'ont pas pour vocation de produire des données à l'échelle infracommunale
- (2) il n'y a pas de suivi dans le temps. Ces données représentent une situation à un moment donné. On ne peut pas suivre avec ces fichiers le nombre de créations, de disparitions, et de transferts dans la ZFU.

3.2.6) *Le recensement général de la population par l'INSEE*

Il nous informe sur le contexte socio économique de la ville et de la ZFU.

En définitive, les données de l'URSSAF nous renseignent sur le nombre d'entreprises exonérées de charges sociales, les effectifs et le montant des exonérations. La périodicité est trimestrielle.

La DGI fournit des données annuelles sur le nombre d'entreprises et les secteurs d'activités dans la ZFU.

La DDTEFP nous informe sur le nombre d'embauche par mois.

Les données de la CCI permettent d'enrichir l'étude grâce au détail des activités.

Ainsi, seul l'INSEE peut produire des données statistiques à l'échelle infra-communale grâce au fichier SIRENE qui comporte tous les établissements recensés dans les chambres de commerces, les chambres de métiers et l'URSSAF. Il permet en outre d'avoir des informations sur le nombre d'établissements, leur taille, les secteurs d'activités, les créations d'entreprises, les transferts et leur origine géographique. Les données sont actualisables par périodicité mensuelle, trimestrielle ou semestrielle.

3.3) Réalisation d'un questionnaire

3.3.1) Méthodologie

Un questionnaire a été envoyé aux entreprises de la ZFU de Cherbourg-Octeville au cours du mois d'avril 2004. Son but était de recueillir des informations sur les caractéristiques des entreprises, leur stratégie, et les emplois dans la ZFU. En effet, ces informations n'ont été recensées par aucune source. Ainsi le questionnaire permet d'avoir une vision globale sur l'ensemble des activités économiques du quartier des Provinces. Il nous éclaire sur :

- Le profil des entreprises
- Les salariés, leurs caractéristiques, leur emploi et leur formation.
- Les raisons qui déterminent l'implantation d'une entreprise
- Les projets de développement
- La perception de la ZFU par les entreprises

3.3.2) Echantillon

Le questionnaire a été envoyé à 132 entreprises, recensées à partir du répertoire de la CCI de Cherbourg et des entreprises résidant à la pépinière. Le taux de réponse est de 33%, soit 44 entreprises sur 132. Il faut tout de même préciser qu'aucune relance n'a été effectuée puisque les entreprises avaient la possibilité de ne pas indiquer leurs coordonnées.

3.4.) Contacts et entretiens

Différents contacts⁴, notamment avec les acteurs de terrains et les correspondants de la CUC, ont été effectués pour avoir une bonne connaissance de la réalité des mesures sur la ZFU.

⁴ La liste des contacts figure en annexe

Evolution quantitative et qualitative du parc d'entreprises dans la ZFU de Cherbourg

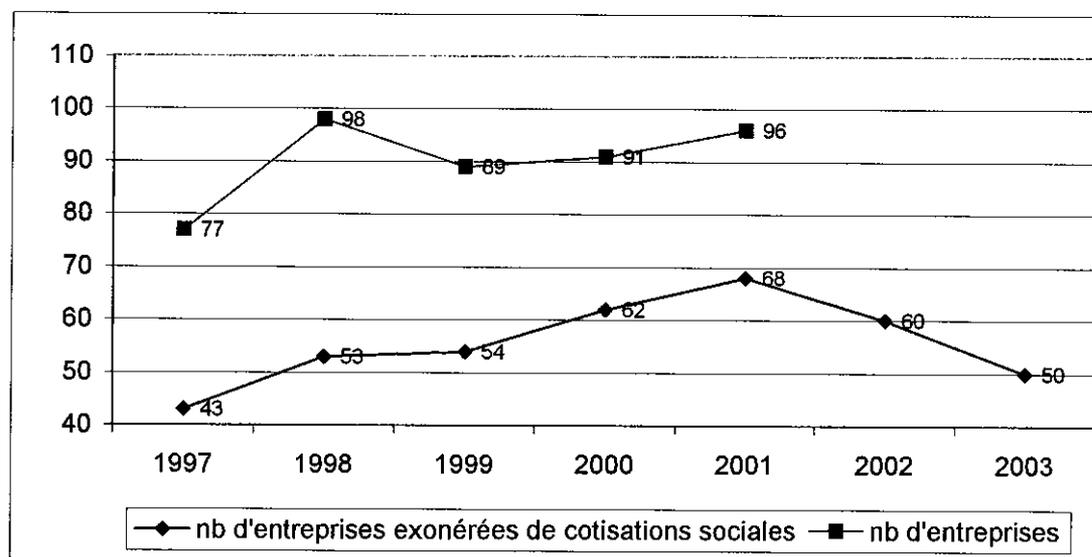
La mise en place de la ZFU de Cherbourg- Octeville répond à une volonté de relancer l'activité économique du quartier. Dans le but de savoir si la ZFU a réussi à maintenir et développer les activités économiques, nous étudierons différents points :

- tout d'abord, nous analyserons l'évolution quantitative du parc d'entreprises et nous tenterons également d'établir une comparaison avec d'autres ZFU ;
- puis nous aborderons la répartition des entreprises par secteur d'activité ;
- et enfin, à l'aide de l'enquête effectuée auprès des entreprises, nous mettrons en évidence l'origine géographique des entreprises, les principaux problèmes rencontrés par les entreprises depuis leur installation en ZFU, ainsi que les principales raisons de leur implantation et en dernier lieu leurs « attentes » à l'égard du dispositif.

1) Evolution quantitative du parc d'entreprises

1.1) Une augmentation de 25% en 5 ans

Répartition du nombre d'entreprises^o implantées dans la ZFU entre 1997 et 2003



Graphique 1 (Source DGI¹, URSSAF)

La présente analyse est réalisée à l'aide des données issues des services fiscaux.

^o Les services fiscaux ne disposent pas aujourd'hui des données concernant le nombre d'entreprises en 2002 et 2003
¹ DGI : Direction Générale des Impôts

Actuellement, toutes les entreprises installées en ZFU bénéficient d'exonérations fiscales (sauf les activités de crédit bail immobilier et les activités non commerciales). Donc nous partons du principe que le nombre d'entreprises correspond aux nombres d'entreprises enregistrées par les services fiscaux.

En 1997, la ZFU de Cherbourg-Octeville comptait 77 entreprises dont 10 créées à la suite du classement du quartier en ZFU. A la fin de ce dispositif en 2001, 96 entreprises y étaient implantées, soit une augmentation de 25% en cinq ans (voir graphique1).

Les entreprises exonérées de cotisations sociales et celles bénéficiant d'exonérations fiscales suivent la même tendance, sauf entre 1998 et 1999 où le nombre d'entreprises bénéficiant d'exonérations fiscales diminue (9 entreprises en moins) par rapport au nombre d'entreprises bénéficiant d'exonérations sociales.

1.2) Comparaison de la ZFU de Cherbourg-Octeville à la moyenne nationale et à deux autres ZFU métropolitaines.

1.2.1 Comparaison de la ZFU de Cherbourg-Octeville à la moyenne nationale

Depuis 1997, le nombre d'entreprises implantées dans les zones franches métropolitaines a été multiplié par deux selon les chiffres de l'INSEE, passant de 12 000 entreprises en 1997 à 21 000 en 2001. Pour la même période le parc d'entreprises de la ZFU de Cherbourg-Octeville a augmenté de 25%. Le rythme d'implantation dans la ZFU de Cherbourg-Octeville est donc plus lent qu'au niveau national.

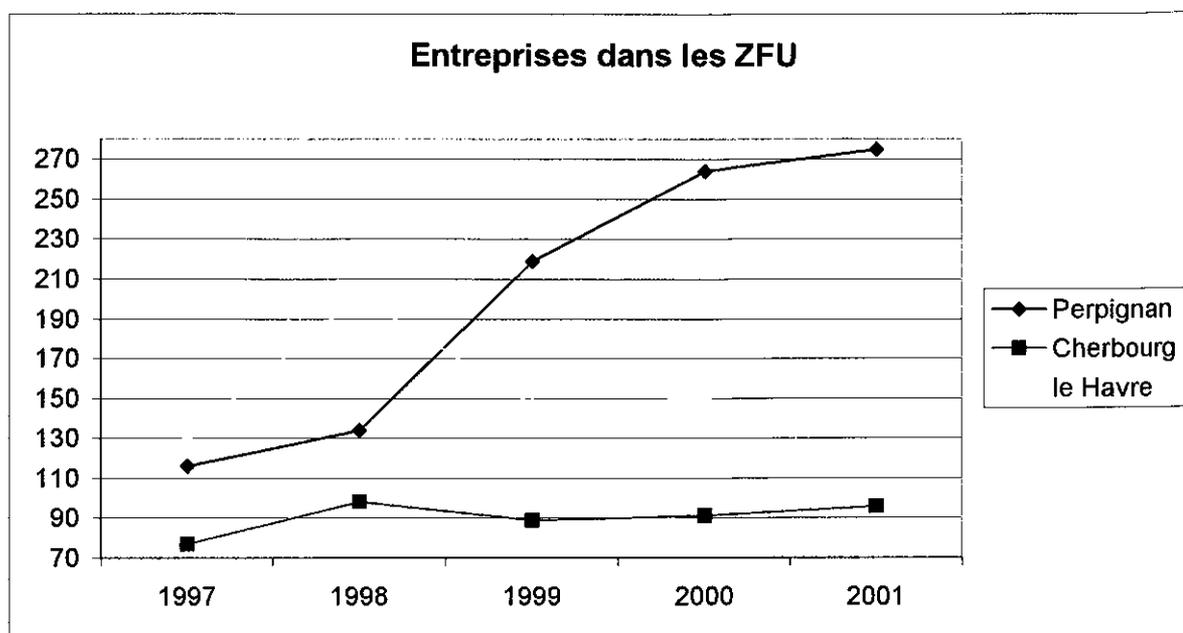
De même, en ce qui concerne le nombre d'établissement dont les employeurs sont exonérés de charges sociales patronales. Il a plus que doublé en 5 ans pour l'ensemble des ZFU. En ce qui concerne la ZFU de Cherbourg-Octeville, le nombre d'établissements exonérés de charges sociales à été multiplié par 1,5, soit une augmentation de 58%.

Nombre de salariés et établissements en ZFU bénéficiant de charges sociales patronales (au niveau national)

	Fin 1997	Fin 1998	Fin 1999	Fin 2001	Fin 2002
Etablissements bénéficiant de l'exonération de charges sociales	5 127	7 177	8 520	9 737	10 608
Salariés exonérés	28 362	42 635	50 131	54 706	63 325

Tableau 1 (source rapport au Parlement 2002)

1.2.2) Comparaison de la ZFU de Cherbourg à la ZFU du Havre et à celle de Perpignan



Graphique 2 (Source DGI)

La présente étude prend le parti de comparer l'évolution de la ZFU de Cherbourg-Octeville à la ZFU de Perpignan dans la mesure où elles ont à peu près la même superficie et le même nombre d'habitants : Cherbourg comptait en 1990 11 725 habitants pour une superficie de 140 ha et Perpignan 11 565 habitants pour une superficie de 155 ha^y.

L'exploitation des données fait apparaître une attractivité plus grande de la ZFU de Perpignan : en 5 ans le nombre d'entreprises a plus que doublé (augmentation de 137%) alors que sur Cherbourg-Octeville on note une augmentation de 25% (voir graphique 2), mais il n'en reste pas moins que la ZFU de Cherbourg est créatrice d'activités et donc d'emplois.

Il peut être intéressant de comparer la ZFU de Cherbourg à celle du Havre du fait de leur relative proximité géographique et de la vocation portuaire de ces deux villes. De 1997 à 2000, les deux zones franches suivent exactement la même tendance, avec une diminution du nombre d'entreprises entre 1998 et 1999 et une augmentation en 2000. Puis après 2000, le rythme d'implantation des entreprises tend à augmenter pour la ZFU de Cherbourg mais diminue pour celle du Havre.

A noter qu'entre 1998 et 1999, la ZFU du Havre et celle de Cherbourg ont connu une perte du nombre d'entreprises, alors que Perpignan a connu une importante augmentation (63%) du nombre d'entreprises.

^y Source, DGI (service d'enquêtes statistiques et de documentations).

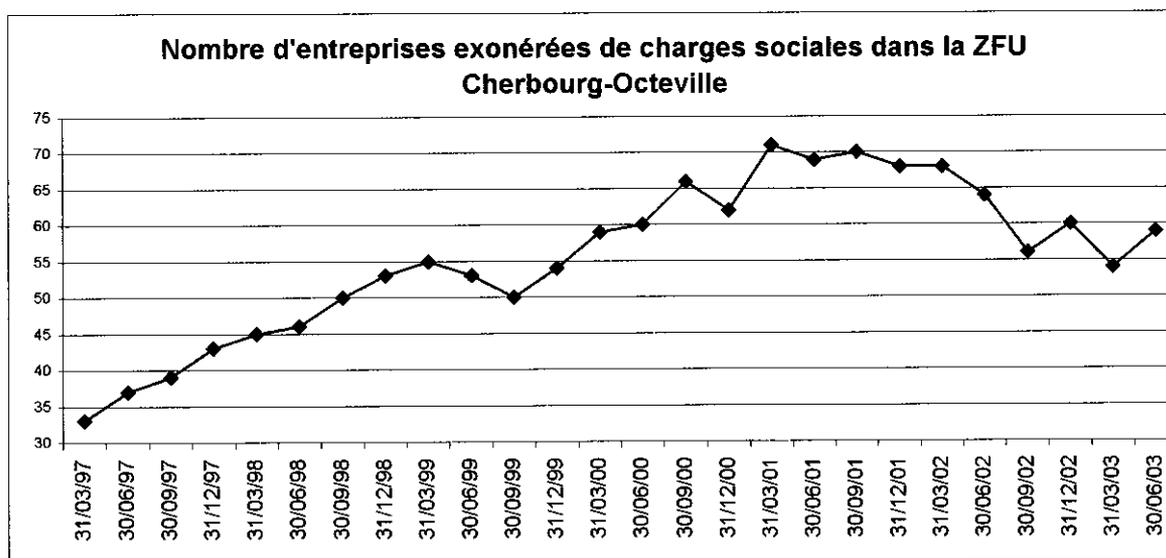
Nombre d'entreprises dans les trois ZFU :

	Perpignan	Cherbourg	Le Havre
1997	116	77	131
1998	134	98	201
1999	219	89	147
2000	264	91	150
2001	275	96	135

Tableau 2 (Source DGI)

En ce qui concerne le nombre d'entreprises, les trois ZFU ont été caractérisées par une hausse du nombre d'entreprises qui a été plus ou moins importante en fonction de la ZFU considérée. Il convient de préciser que les critères de comparaison des trois ZFU, à savoir la superficie, la population et le caractère portuaire, apparaissent être des facteurs peu discriminants pour expliquer l'attractivité ou non de la ZFU.

1.3) De 1997 à aujourd'hui, les entreprises exonérées de charges sociales ont augmenté de 78%



Graphique 3 (Source URSSAF de La Manche)

Le nombre d'entreprises exonérées de charges sociales dans la ZFU de Cherbourg-Octeville a augmenté de 78 % entre 1997 et 2003 passant de 33 à 59 entreprises. Plus précisément, on peut noter une forte augmentation de septembre 1999 à mars 2001 puis une diminution à partir de mars 2002. On peut avancer l'hypothèse que les entreprises qui ont bénéficié d'exonérations sociales pendant les cinq premières années à 100% ont quitté la ZFU, l'exonération à taux dégressif étant moins attractive (60%, puis 40% et 20%).

On ne peut pas dire qu'il y a moins d'entreprises exonérées parce qu'elles ne remplissent plus les conditions pour bénéficier d'exonérations sociales baisse puisque la part des effectifs exonérés était de 97% la première année du dispositif ZFU et est passé à 62% en 2002. Ainsi, le nombre d'effectifs exonérés a diminué entre 1997 et 2002 alors que les effectifs salariés dans la ZFU ont augmenté. Mais on constate début 2003 que la tendance des effectifs exonérés est à la hausse.

Montant total des exonérations sociales pour l'ensemble des entreprises de la ZFU qui en bénéficient, recensé par l'URSSAF de La Manche :

Année	Entreprises Exonérées de cotisations sociales	Cotisations sociales exonérées €	Effectifs salariés au 31/12	Effectifs exonérés au 31/12	Part des effectifs exonérés
1997	43	408 171	199	193	97 %
1998	53	663 411	255	186	73 %
1999	54	658 546	276	174	63 %
2000	62	807 138	294	196	67 %
2001	68	856 060	376	214	57 %
2002	60	845 556	273	170	62 %
Début 2003	59	329 708	254	184	72 %

(Tableau 3, source URSSAF de La Manche)

De 1997 à 2002 le montant des exonérations sociales a doublé. Elles ont augmenté chaque année sauf entre 2001-2002 où il y a eu une légère baisse qui s'explique par la diminution du nombre des effectifs exonérés.

2) Les secteurs d'activités

2.1) Les activités de services sont les plus représentées dans la ZFU de Cherbourg-Octeville

Entreprises par secteur d'activité et date de création

	Avant 1997	Création 97	Total 97	1998	1999	2000	2001
Agriculture	0	0	0	0	0	0	0
Industrie agricole et alimentaire	5	0	5	7	6	7	6
Industrie de biens de consommation	0	0	0	1	1	2	2
Industrie automobile	0	0	0	0	0	0	0
Industrie des biens d'équipement	0	0	0	0	1	1	0
Industrie des biens intermédiaires	0	0	0	0	2	1	2
Energie	0	0	0	0	0	0	0
Construction	3	2	5	6	4	4	5
Commerce	17	1	18	27	15	18	20
Transports	2	0	2	3	2	2	0
Activités financières	0	0	0	0	0	0	0
Activités immobilières	0	0	0	0	2	2	1
Services aux entreprises	7	4	11	18	23	26	27
Services aux particuliers	15	1	16	16	12	11	12
Education, santé, action sociale	17	1	18	16	17	16	18
Administration	1	1	2	4	4	1	3
Total	67	10	77	98	89	91	96

Tableau 4 (Source Direction Générale des Impôts)

Evolution des activités entre 1997 et 2001

De 1997 à 2001, le nombre d'entreprises dans la ZFU a augmenté de 25 % et l'augmentation la plus importante a eu lieu entre 1997 et 1998 : 21 entreprises se sont implantées dans la ZFU, notamment des commerces et des services. Ainsi, en 1998 le secteur du commerce a représenté un tiers des entreprises de la zone franche, suivi des services et des activités liées à l'éducation, la santé et l'action sociale. En 2001, une entreprise sur trois appartenait au secteur des services, une sur cinq au commerce ou au secteur de l'éducation, la santé et l'action sociale.

Evolution des activités par secteur

En 5 ans, le commerce a augmenté de 11 % avec une augmentation de 50% entre 1997 et 1998. Puis l'année suivante, près d'un tiers des commerces ont connu des défaillances, probablement dues à la non viabilité de leur projet. En effet les exonérations ne sont pas une condition suffisante pour permettre l'installation à terme d'une entreprise car malgré les exonérations, en 5 ans 5% des entreprises ont eu une durée de vie inférieure à un an.

Une entreprise sur 3 est un commerce en 1998, puis seulement une sur cinq en 2001. Les commerces sont très diversifiés : 4 boulangeries, une pizzeria, une entreprise d'optique, plusieurs

cafés-bars, deux pharmacies, une poissonnerie, une alimentation générale, plusieurs boucheries, des fleuristes... (Voir détail des entreprises en annexe).

On distingue 3 pôles commerciaux dans la ZFU :

- l'Avenue de Paris où on comptait 12 commerces en 1997 et depuis certains sont partis et d'autres sont venues mais nous ne savons pas combien. En effet, l'attractivité est assez limitée car les vitrines sont peu attirantes.
- La Place de Bourgogne où il existe un centre commercial de proximité. L'offre s'adresse en particulier aux habitants d'immeubles, clientèle à revenu modeste.
- Le supermarché des Provinces (1200m²) regroupe de nombreux commerces (24 en 1997).

En 2001, la zone franche compte trois nouveaux secteurs : une industrie de biens de consommation, une industrie de biens d'équipement et une entreprise d'activité immobilière. En ce qui concerne le secteur de l'éducation, la santé et l'action sociale, il n'y a pas eu d'évolution importante en 5 ans.

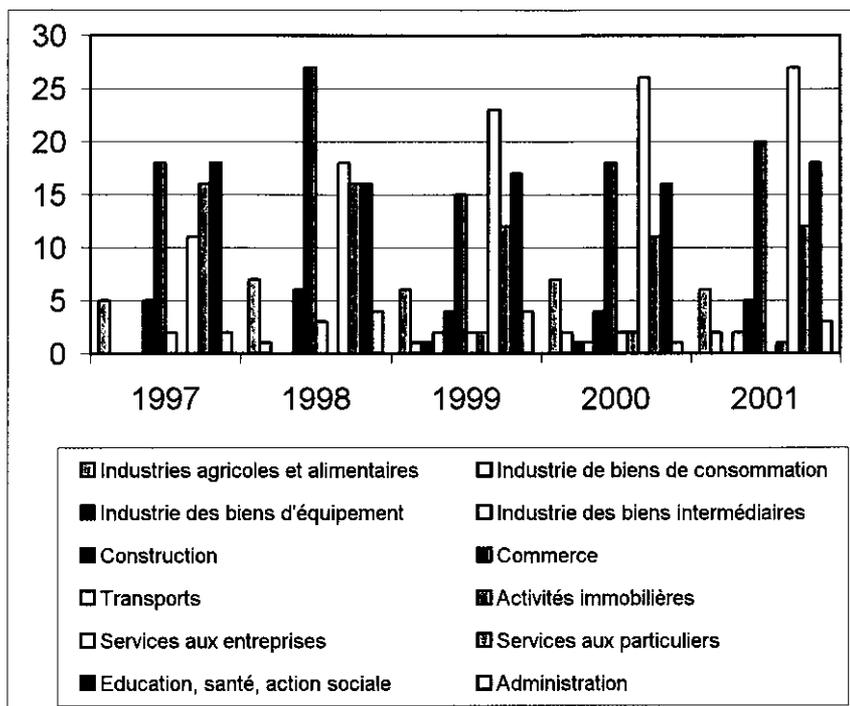
Le secteur des services est le secteur qui à le plus profité du dispositif ZFU, puisque le nombre d'entreprises a été multiplié par 2,5 en 5 ans.

Les services aux entreprises sont les services les plus représentés dans la zone franche puisqu'ils concernent en 2001 28% des entreprises alors que les services aux particuliers ne représentent que 12%. Avant 1997, on trouvait dans la ZFU deux fois plus de services destinés aux particuliers qu'aux entreprises, puis dès le lancement du dispositif, les services aux entreprises ont connus une progression de près de 60% (7 à 11 entreprises) en un an. Depuis, ce sont toujours les services aux entreprises qui sont majoritaires. En effet, en 1997 il y avait des cabinets d'études, de conseil en gestion des ressources humaines, et d'expertise comptable. En 1998, viennent s'ajouter une société d'assurance et une entreprise d'enseignement à la conduite de poids lourd. Entre 2000 et 2003, un cabinet d'architecture, des cabinets d'études et de services informatiques viennent s'installer en ZFU (mais également une entreprise de gardiennage et une entreprise de location de main d'œuvre). Ainsi nous constatons que parmi tous ces services, la majorité relève de secteurs innovants (d'autres sont plutôt spécialisées dans de la main d'œuvre peu qualifiée).

Contrairement aux services aux entreprises, les services aux particuliers ont connu une diminution de 25% en 5 ans passant de 16 à 12 entreprises (salons de coiffures, la location de

voiture, on trouve aussi une auto école, deux banques, une location de K7 vidéo, une location de véhicule de tourisme, un pressing...).

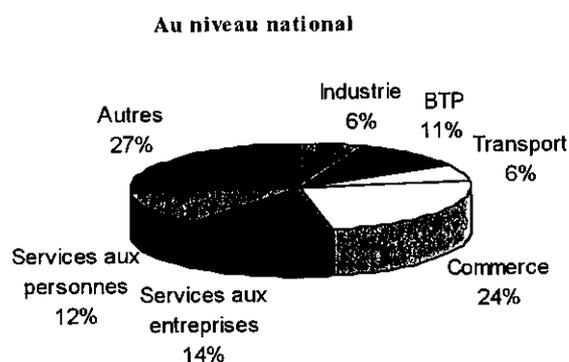
Nombre d'entreprises par secteur d'activité (Graphique 4, source DGI)



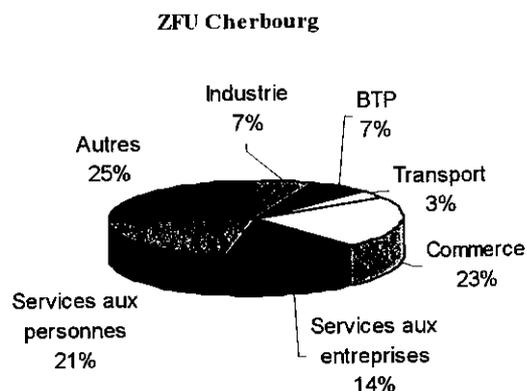
L'évolution des entreprises appartenant au secteur du commerce a connu des tendances irrégulières : une hausse entre 1997-1998 puis une baisse entre 1998 et à nouveau une hausse à partir de 1999. En revanche, les services aux entreprises connaissent une constante progression contrairement aux services aux particuliers qui pendant ces 5 années diminuent d'année en année.

2.2) Comparaison de la ZFU de Cherbourg-Octeville à la moyenne nationale et à deux ZFU métropolitaines

2.2.1) Comparaison à la moyenne nationale*



(Graphique 5, source rapport au Parlement)



(Graphique 6, source DGI)

La ZFU de Cherbourg-Octeville se situe dans la moyenne nationale en ce qui concerne les secteurs de l'industrie, du BTP, du commerce et des services aux entreprises. Par contre, le secteur du transport ne représente que 3% contre 6% en moyenne pour les autres ZFU.

En revanche, la ZFU de Cherbourg-Octeville est caractérisée par une part importante d'entreprises de services aux personnes. En effet, 21% des entreprises relèvent de ce secteur contre seulement 12% au niveau national.

► Ainsi la ZFU de Cherbourg-Octeville accorde une place importante aux services aux personnes.

* Pour établir cette comparaison nous ne disposons que des données de 1997.

2.2.2) Comparaison à la ZFU du Havre et à celle de Perpignan

a) Comparaison avec la ZFU du Havre

Nombre d'entreprises par secteur d'activité et date de création Le Havre							
	Avant 1997	Création 97	Total 97	1998	1999	2000	2001
Agriculture	0	0	0	0	0	1	1
Industrie agricole et alimentaire	1	0	1	7	5	4	4
Industrie de biens de consommation	0	0	0	2	0	0	0
Industrie automobile	1	0	1	3	0	0	0
Industrie des biens d'équipement	3	2	5	7	6	5	0
Industrie des biens intermédiaires	0	1	1	6	5	3	2
Energie	0	0	0	0	1	1	1
Construction	4	6	10	30	17	19	19
Commerce	9	1	10	46	29	28	24
Transports	9	2	11	14	8	8	7
Activités financières	0	0	0	1	1	0	0
Activités immobilières	0	0	0	1	1	1	1
Services aux entreprises	3	4	7	17	17	17	19
Services aux particuliers	1	1	2	16	11	13	8
Education, santé, action sociale	38	2	40	48	42	43	42
Administration	1	0	1	3	4	7	7
Non déterminé	27	15	42	0	0	0	0
Total	97	34	131	201	147	150	135

Tableau 5 (Source DGI)

Evolution des activités entre 1997 et 2001

En 5 ans, le bilan économique de la ZFU du Havre fait apparaître une hausse de 3% du nombre d'entreprises, ce qui représente 4 entreprises supplémentaires. Pourtant, pendant les premières années du dispositif, l'activité économique du Havre se portait plutôt bien : une augmentation de 53% du nombre d'entreprises entre 1997 et 1998, soit 70 entreprises en plus, notamment des prestataires de services aux particuliers (multiplié par 8), des commerces et des entreprises appartenant au secteur de la construction (multiplié 4). Mais l'année suivante, la baisse du nombre d'entreprises est considérable : 54 entreprises sur 70 ont disparu, ce qui représente 77 % des entreprises, notamment des commerces et des entreprises de construction.

Après 2000, la tendance est encore à la baisse : 15 entreprises en moins appartenant aux secteurs des services aux particuliers, aux biens d'équipements et aux commerces. Alors que pour Cherbourg-Octeville la tendance est plutôt à la hausse.

Evolution des activités par secteurs

Bien avant la mise en place du dispositif ZFU, la zone franche du Havre a toujours été caractérisée par un nombre important d'activités liées à l'éducation, la santé et l'action sociale. Ce qui explique pourquoi cinq ans après, la part de ces activités est toujours aussi importante (31%).

En 5 ans le secteur de l'administration a enregistré une forte hausse du nombre d'entreprises : sept entreprises supplémentaires. Les services aux entreprises ont presque triplé et les commerces et activités liées à la construction ont été multipliés par deux.

C'est entre 97 et 98 que la majorité des secteurs d'activités ont connus une très forte hausse du nombre d'entreprises. Avant la mise en place de la ZFU, on comptait seulement 3 entreprises de services aux entreprises. On en a enregistré 19 en 2001. De même, il y avait un seul prestataire de service aux particuliers et une administration avant 1997, puis on en comptait respectivement 8 et 7 en 2001. A contrario, la période 1998-1999 enregistre les plus lourdes pertes d'entreprises : 70 entreprises ont disparus, essentiellement des commerces et des entreprises de construction.

Alors que la ZFU de **Cherbourg** est caractérisée par une part importante de **services aux entreprises** (28%) et de **commerces** (21%), la ZFU du **Havre** est caractérisée par une part importante d'activités liées à **l'éducation, la santé et l'action sociale** (31%), puis de **commerce** (18%) et enfin en troisième position viennent les services aux entreprises (14%).

Par ailleurs, les **services aux particuliers** représentent 12% des activités de la ZFU de **Cherbourg**, alors qu'ils en représentent deux fois moins dans la ZFU du Havre en 2001.

b) Comparaison avec la ZFU de Perpignan

Nombre d'entreprises par secteur d'activité et date de création Perpignan							
	Avant 1997	Création 97	Total 97	1998	1999	2000	2001
Agriculture	1	1	2	2	3	3	3
Industrie agricole et alimentaire	4	2	6	7	5	6	6
Industrie de biens de consommation	0	1	1	0	5	7	7
Industrie automobile	0	0	0	0	0	0	2
Industrie des biens d'équipement	1	0	1	3	8	7	7
Industrie des biens intermédiaires	1	2	3	4	3	5	4
Energie	0	0	0	0	0	0	0
Construction	11	8	19	25	49	70	65
Commerce	29	8	37	37	53	66	60
Transports	1	0	1	3	4	3	3
Activités financières	0	0	0	0	0	0	0
Activités immobilières	4	1	5	6	7	4	3
Services aux entreprises	3	2	5	14	25	36	52
Services aux particuliers	10	5	15	12	16	15	16
Education, santé, action sociale	17	2	19	19	39	40	43
Administration	2	0	2	2	2	2	4
Non déterminé	0	0	0	0	0	0	0
Total	84	32	116	134	219	264	275

Tableau 6 (source DGI)

En 5 ans le nombre d'entreprises dans la ZFU de Perpignan a plus que doublé (augmentation de 137%) avec une importante hausse entre 1998 et 1999 (augmentation de 63%), contrairement à la ZFU de Cherbourg-Octeville qui a connu une baisse de 10% du nombre d'entreprises pendant cette même période.

La ZFU de Perpignan est caractérisée par une part importante d'activité de construction (24%), de commerce (22%), de services aux entreprises (19%) et d'activités liées à l'éducation, la santé et l'action sociale (16%). En 5 ans, les services aux entreprises ont été multipliés par 10, la construction par 3, l'éducation par 2 et le commerce par 1,5.

c) Conclusion

Part des principaux secteurs dans les trois ZFU en 2001 (tableau 7, source DGI) :

en %	Services aux entreprises	Commerces	Education, santé	Construction
Le HAVRE	14	18	31	14
CHERBOURG	28	21	19	5
PERPIGNAN	19	22	16	24

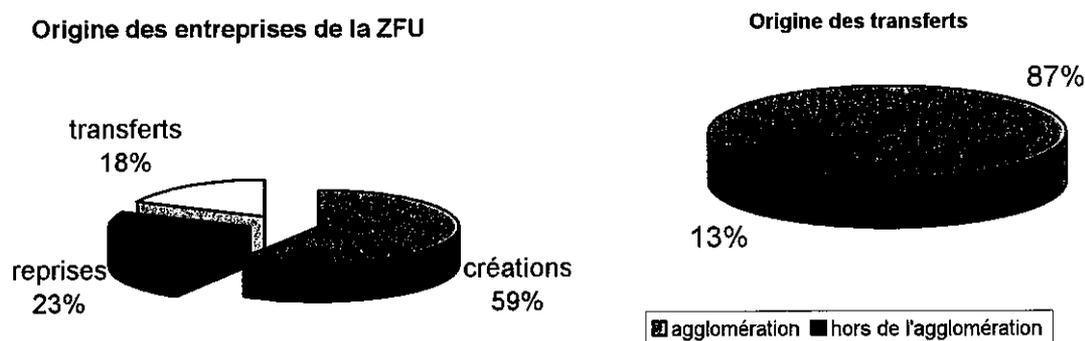
Comme nous venons de le voir, les critères de comparaison retenus s'avèrent être peu pertinents pour expliquer la situation d'une ZFU, qui demeure un phénomène complexe. D'autres facteurs conjoncturels jouent probablement un rôle important au niveau de la ZFU. Nous pouvons donc conclure que chaque ZFU a ses propres spécificités.

Ainsi, une place importante est accordée au secteur de la construction dans la ZFU de Perpignan (20%) et du Havre (14%), contrairement à Cherbourg-Octeville (5 %). Par contre concernant les services aux entreprises, Cherbourg arrive en tête avec près de 30% des entreprises appartenant à ce secteur qui ne représente que 20% dans la ZFU de Perpignan et 14% dans celle du Havre. De même en ce qui concerne les services aux particuliers, ils sont plus nombreux dans la ZFU de Cherbourg avec une part de 12% et seulement 6% pour les ZFU du Havre et de Perpignan. Le point commun de ces trois ZFU, est que 20% de leurs activités sont des commerces.

Les résultats ci-après sont issus d'un questionnaire envoyés aux entreprises implantées dans la ZFU de Cherbourg-Octeville (voir chapitre « démarche et contexte de l'étude » et annexe 2 et 3).

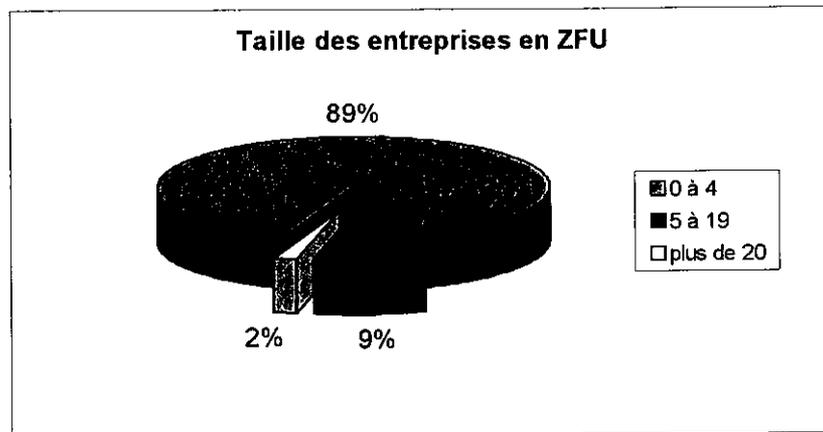
3) Origine géographique et taille des entreprises

3.1) Une majorité de création et des transferts limités



Quatre cinquièmes des entreprises sont des créations ou des achats d'entreprises, et seulement un cinquième sont des transferts. L'effet d'aubaine a donc été limité, même si 16 % des entreprises ont quitté l'agglomération pour venir s'installer dans la zone franche.

3.2) Une ZFU attractive pour les très petites entreprises



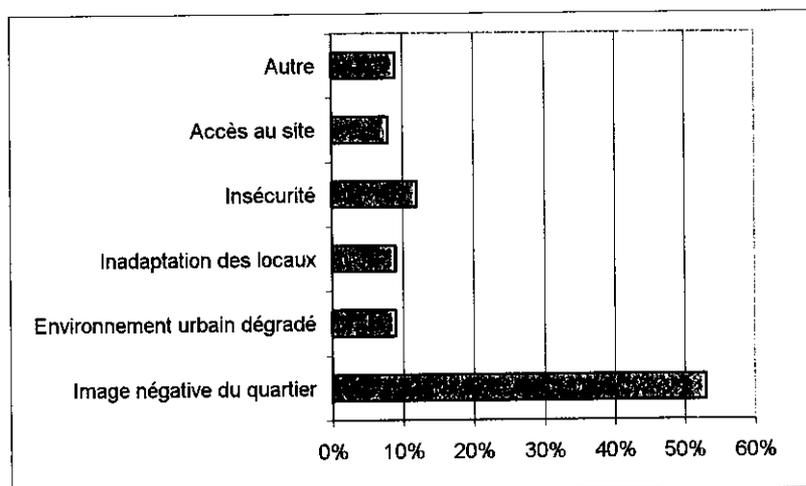
(Graphique 9)

Neuf entreprises sur dix sont des TPE, appartenant aux secteurs du commerce et des services. On compte seulement 2% d'entreprises de plus de 20 salariés.

4) Principaux problèmes rencontrés depuis l'installation en ZFU

D'après notre enquête, la majorité des entreprises sont satisfaites par leur installation en ZFU. Malgré tout, certaines entreprises ont rencontrées quelques problèmes lors de leur installation.

4.1) L'environnement urbain

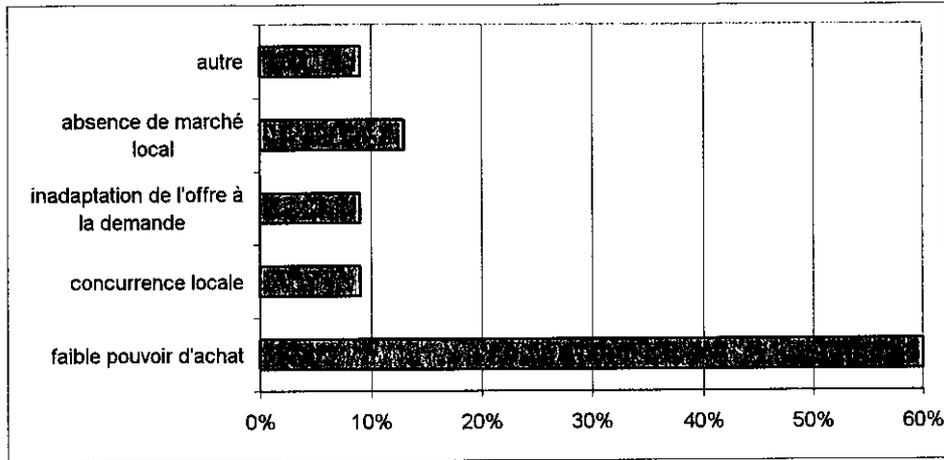


(Graphique 10)

La moitié des entreprises ont été confrontées à l'image négative du quartier, 12% ont évoqué un problème d'insécurité, et 9% se sont plaintes d'un environnement dégradé, et de locaux inadaptés. D'autres problèmes ont été évoqués, notamment le manque de parking pour la

clientèle de la pépinière, la démolition des HLM qui entraînent le départ d'une partie de la clientèle des commerçants de proximité.

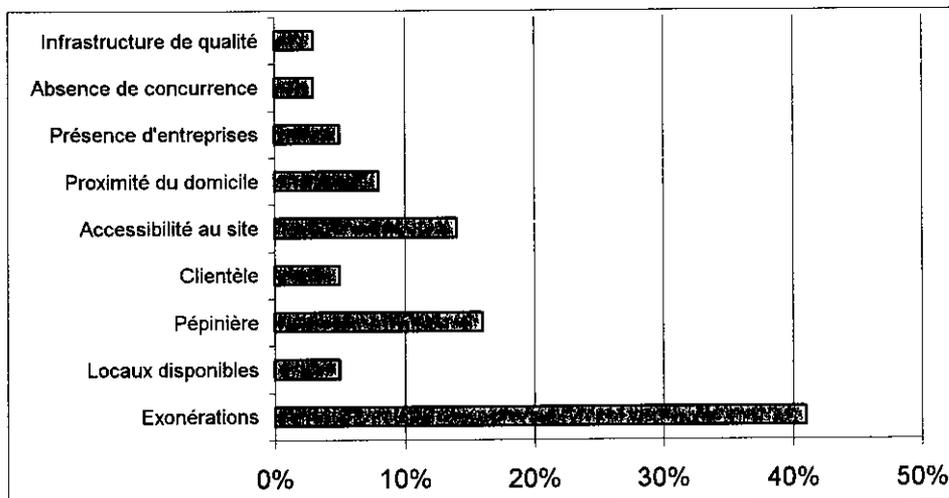
4.2) L'environnement socioéconomique



(Graphique 11)

Plus de la moitié des entreprises dénoncent un faible pouvoir d'achat de la population. Puis on note en deuxième lieu, l'absence de marché local et enfin l'existence d'une concurrence locale dans la ZFU notamment pour les fleuristes, les coiffeurs et les boulangeries.

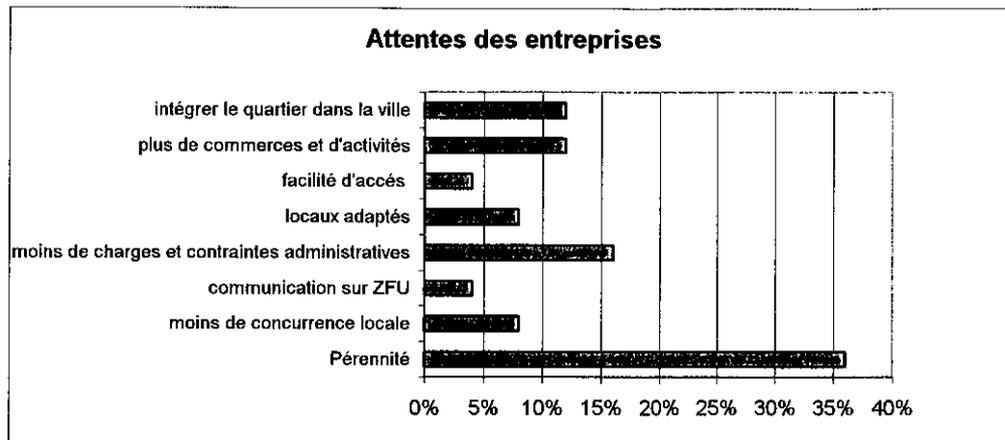
5) Pourquoi s'installer dans la ZFU des Provinces ?



(Graphique 12)

La première raison qui pousse les entreprises à venir s'installer dans la ZFU, c'est l'octroi d'avantages fiscaux. Néanmoins, les entreprises ne viennent pas seulement pour bénéficier d'exonérations : 16% ont été attirées par la pépinière d'entreprises et par les nombreux services qu'elle propose (montage du dossier, accompagnement...) et 14 % pour des raisons géographiques comme la facilité d'accès ou le stationnement.

6) Les attentes des entreprises...



(Graphique 13)

Plus d'un tiers des entreprises espèrent que la ZFU contribuera à assurer leur pérennité. Les entreprises exigent par ailleurs une « baisse des charges patronales et salariales » et moins de « lourdeur administrative ». En effet, les TPE aimeraient une « simplification de la gestion » de leur entreprise comme cela est pratiqué dans certains pays européens.

Enfin, les entreprises attendent également de la ZFU une augmentation du nombre de commerces et activités pour une meilleure intégration du quartier dans la ville.

7) Conclusion

Le dispositif a été très attractif puisque le nombre d'implantations n'a cessé de croître malgré les disponibilités foncières de plus en plus rares. Ces implantations sont pour plus de la moitié des créations d'entreprises et les transferts sont assez limités. Ce sont les très petites entreprises qui ont le plus été attirées par la ZFU (9 entreprises sur 10), notamment des entreprises appartenant aux secteurs des services et des commerces.

De plus, le dispositif a permis de maintenir en activité un certain nombre d'entreprises qui souffraient d'un environnement économique peu favorable (image, insécurité, faible pouvoir d'achat...). Concernant le rythme d'implantation d'entreprises dans la ZFU de Cherbourg, il a été plus lent que la moyenne nationale, néanmoins, le nombre de créations reste important et les transferts assez limités. Enfin, la ZFU de Cherbourg a eu un impact économique réel sur le parc d'activité notamment grâce au développement d'entreprises nouvelles relevant de secteurs innovants (Technologies de l'Information et de la Communication).

En définitive, l'activité s'est accrue sur la ZFU de Cherbourg, qu'en est-il de l'emploi, notamment celui des résidents ?

L'emploi dans la ZFU de Cherbourg-Octeville

A l'origine du dispositif en 1997 ; la ZFU était caractérisée par un taux de chômage assez important (32%) et comptait 166 emplois salariés.

Le dispositif ZFU doit permettre d'augmenter le nombre d'emplois sur place grâce à l'implantation d'entreprises pour ainsi favoriser l'insertion professionnelle des habitants du quartier. Le bilan sept ans après est contrasté. La ZFU a indéniablement permis de stimuler la création d'activités et donc la création d'emplois mais a-t-elle agi sur l'insertion professionnelle des habitants ?

Nous verrons tout d'abord l'évolution quantitative du nombre d'emplois salariés, puis de manière plus qualitative, nous nous interrogerons sur les caractéristiques des salariés, sur le mode de recrutement et enfin nous aborderons les différents dispositifs de formation et d'insertion.

1) Evolution du nombre de salariés dans la ZFU

1.1) En 6 ans le nombre de salariés a été multiplié par deux

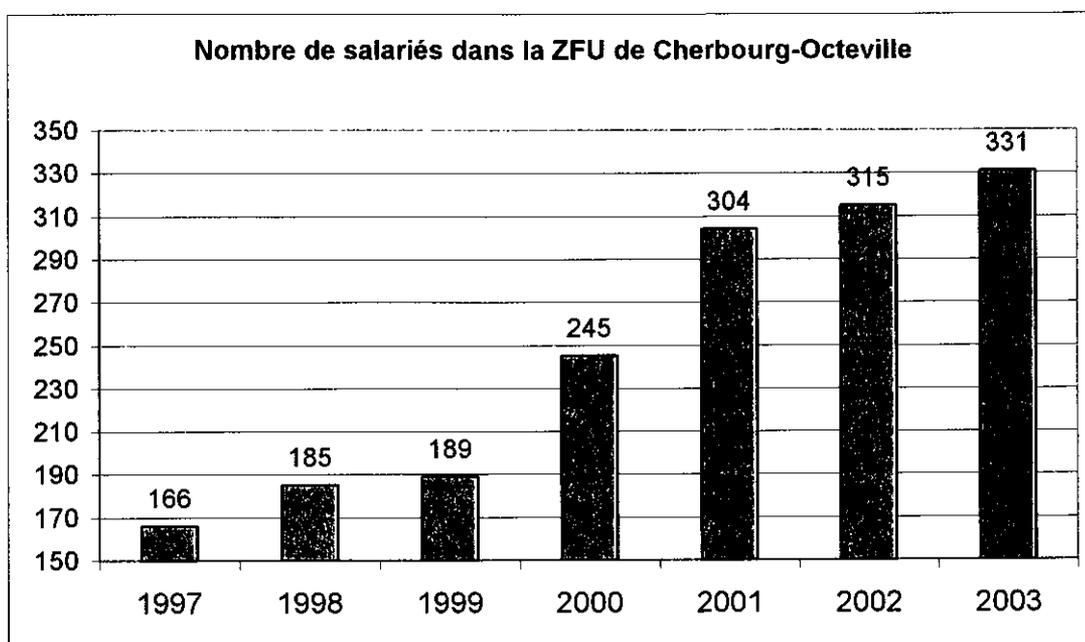
Nous étudierons le nombre de salariés[^] total dans la ZFU à partir d'un échantillon[^] annuel d'entreprises implantées dans la ZFU, exonérées ou non de cotisations sociales et/ou fiscales se répartissant ainsi :

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Entreprises	50	57	61	72	91	101	122
Effectifs salariés	166	185	189	245	304	315	331

(Tableau 8, CCI de La Manche)

[^] Nous ne disposons pas d'informations précises concernant le nombre d'emplois dans la ZFU, nous étudierons donc uniquement le nombre de salariés.

[^] Les données fournies par la CCI ne représentent pas toutes les entreprises sur la ZFU car des activités comme les professions libérales ne sont pas recensées. Par conséquent cette liste n'est pas exhaustive.



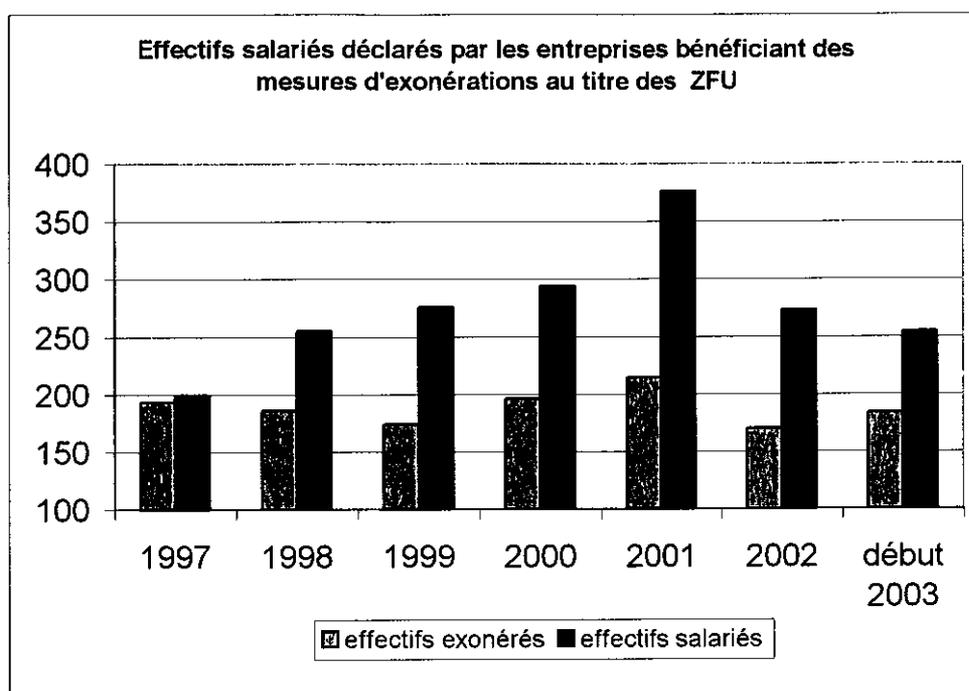
(Graphique 9, source CCI de Cherbourg)

Entre 1997 et 2003 le nombre de salariés dans la zone franche urbaine de Cherbourg-Octeville a été multiplié par deux, passant de 166 à 331 salariés. En 2003, on compte 331 salariés et 47 entrepreneurs individuels, ce qui représentent 378 emplois.

Entre 1997 et 2001, le nombre total de salariés dans les ZFU métropolitaines a presque triplé (26 805 à 72 409). Parallèlement, la ZFU de Cherbourg-Octeville a connu également une augmentation des effectifs salariés pendant ces 4 premières années, le nombre total de salariés a presque doublé, passant de 166 à 304.

En 2000, la Communauté Urbaine de Cherbourg a recensé 174 emplois de type associatif ou relevant de services publics ou encore de type industriels. Les emplois créés dans le secteur du commerce et services n'ont pas pu être recensés par la CUC.

1.2) Les effectifs salariés des entreprises bénéficiant d'exonérations fiscales et sociales ont doublé en 5 ans



(Graphique 10, source URSSAF de La Manche)

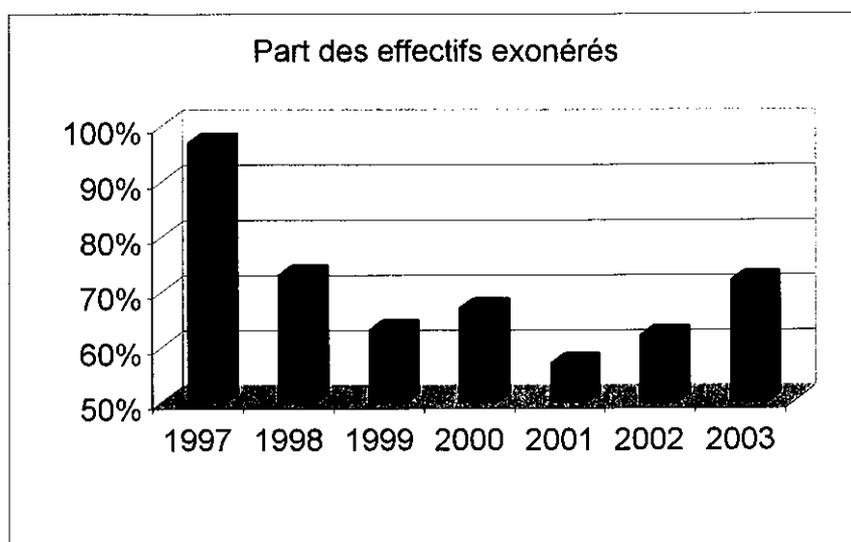
Les effectifs salariés ont progressé chaque année durant les cinq premières années du dispositif d'exonération de charges sociales à 100%. A partir de 2002, les effectifs salariés ont diminué de 30% passant de 376 à 273, et ont continué de diminuer en début d'année 2003.

Les effectifs exonérés (nombre de salariés ayant bénéficié de l'exonération au titre des ZFU) diminuent durant les trois premières années du dispositif. En effet, les entreprises ont embauché davantage de salariés n'habitant pas le quartier. Puis à partir de 2000, les effectifs exonérés ont augmenté (6%) mais moins vite que les effectifs salariés (12%). En 2002, les effectifs exonérés diminuent de 20% puis réaugmentent l'année suivante.

Ainsi la part des effectifs exonérés augmente entre 2002 et 2003, puisque tandis que les effectifs salariés diminuent de 7%, les effectifs exonérés augmentent de 8%. Les entreprises ont privilégié les recrutements au sein du quartier au détriment des recrutements externes à la ZFU.

Le nombre de salariés exonérés dans les ZFU métropolitaines a plus que doublé (augmentation de 107%) alors que pour la ZFU de Cherbourg l'augmentation est de seulement 11% ce qui est loin de la moyenne nationale.

1.3) Une part importante d'effectifs exonérés

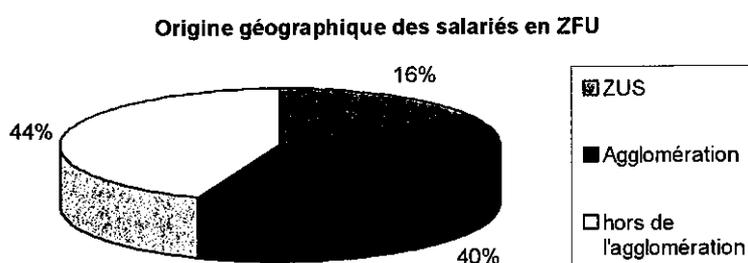


(Graphique 11, source URSSAF de La Manche)

La part des effectifs exonérés est assez importante, elle dépasse toujours les 50%. Durant les cinq premières années, on constate une baisse de 40%, mais après 2001 la tendance est à la hausse.

2) Caractéristiques des salariés de la ZFU

2.1) L'origine géographique des salariés



(Graphique 12)

Seulement 16% des salariés¹¹ de la ZFU de Cherbourg habitent la zone urbaine sensible. Plus de 80% des salariés travaillant dans la ZFU viennent de l'agglomération ou en dehors de celle-ci.

¹¹ Source, questionnaire envoyé aux entreprises de la ZFU

2.2) Des emplois stables qui profitent aux habitants du quartier

Caractéristiques des salariés embauchés entre 2001 et 2004 dans la ZFU de Cherbourg

	2001	2002	2003	2004
Nb d'embauches¹¹	5	15	16	5
Sexe	100% d'hommes	80% d'hommes 20% de femmes	50% d'hommes 50% de femmes	60% d'hommes 40% de femmes
Moyenne d'âge	40 ans	33 ans	35 ans	29 ans
Habitant en ZFU	60%	67%	38%	40%
Niveau de formation	80% BEP-CAP	75% BEP-CAP 17% sans diplôme 8% BTS	60% BEP 20% sans diplôme 20% Bac technologique	60% BAC ou plus
Situation avant l'emploi	80% CDD-CDI 10% sans emploi	36% CDD-CDI 55% sans emploi	34% CDD-CDI 67% sans emploi	100% sans emploi
Emploi offert	20% ouvriers 40% employés 40% cadres	62% ouvriers 31% employés 7% techniciens	14% ouvriers 50% employés 36% techniciens	60% ouvriers 40% employés
Type de contrat	80% CDI	87% CDI 13% CDD	100% CDI	100% CDI

(Tableau 9, source DDTEFP 50)

L'examen des caractéristiques des salariés embauchés met en évidence trois points :

a) 51% des embauches effectuées entre 2001 et début 2004 concernent un habitant de la ZFU.

C'est en 2002 que les entreprises ont le plus embauché d'habitants du quartier (67%). En effet, la part des effectifs exonérés a augmenté de 5 points entre 2001 et 2002. Parallèlement, même si on a beaucoup embauché d'habitants de la ZFU, en 2002 le départ de certaines entreprises qui étaient exonérées de cotisations sociales a entraîné une diminution de 20% des effectifs exonérés dans la zone franche.

b) les recrutements ont largement bénéficié sur la période aux personnes faiblement qualifiées.

En effet, entre 2001-2002, les entreprises recherchent surtout de la main d'œuvre à faible qualification avec pour niveau de formation un BEP-CAP. En effet, en 2001 80% des salariés ont un BEP ; en 2002, 75% ont également un BEP et 17% n'ont pas de diplôme. En 2003, on compte encore plus de la moitié des salariés avec un BEP (65%), 20% n'ont pas de diplôme mais 20% ont un BAC technologique.

¹¹ La déclaration des embauches exonérées est obligatoire seulement à partir de novembre 2001, ce qui explique pourquoi la DDTEFP ne dispose pas des chiffres avant 2001.

Au début de l'année 2004, les entreprises recrutent davantage de la main d'œuvre qualifiée puisque 60% des salariés embauchés avaient un BAC. Mais plus de la moitié des emplois offerts sont des emplois d'ouvriers ou d'employés : 60% en 2001, 93% en 2002 et 64% en 2003.

c) Les entreprises installées dans la zone franche ont véritablement permis de créer des emplois car plus de la moitié des salariés recrutés étaient sans emploi entre 2001 et 2004.

NB : 80% des contrats délivrés dans les ZFU en France sont des CDI entre 1999 et 2001. Nous ne disposons pas des chiffres pour la même période en ce qui concerne la ZFU de Cherbourg Octeville. Nous savons seulement qu'entre 2001 et 2004, 80% des embauches sont des CDI.

2.3) Les habitants de la ZFU et l'emploi : des salariés jeunes et faiblement qualifiés

Caractéristiques des salariés embauchés entre 2001 et 2004, habitant la ZFU de Cherbourg

	2001	2002	2003	2004
Part des salariés habitant la ZFU	60%	67%	38%	40%
Sexe	100% d'hommes	80% d'hommes 20% de femmes	50% d'hommes 50% de femmes	50% d'hommes 50% de femmes
Moyenne d'âge	35 ans	32 ans	35 ans	27 ans
Niveau de formation	100% BEP-CAP	71% BEP-CAP 29% sans diplôme	50% BEP-CAP 50% sans diplôme	1 bac technologique*
Situation avant l'emploi	67% CDD-CDI 33% sans emploi	43% CDD-CDI 43% sans emploi 14% contrat d'apprentissage	33% CDD 67% sans emploi	1 sans emploi*
Emploi offert	67% employés 33% ouvriers	37,5% employés 62,5% ouvriers	75% employés 25% techniciens	50% d'employé 50% d'ouvriers
Type de contrat	67% CDI 33% CDD	90% CDI 10% CDD	100% CDI	100% CDI

(Tableau 10, source DDTEFP 50)

Si l'on considère maintenant les habitants de la ZFU, on constate que :

a) entre 2001 et début 2004, les entreprises ont recruté majoritairement des hommes, mais à partir de 2003, la parité se rétablit puisque la moitié des effectifs recrutés sont des femmes.

* Autres données non disponibles

b) Le niveau de formation des habitants de la ZFU est assez faible puisque la majorité des habitants ont un BEP-CAP ou encore n'ont pas de diplôme : en 2002, 71% des salariés de la ZFU ont un BEP-CAP et 29% ont aucun diplôme. En 2004, les salariés sont plus jeunes (moyenne d'âge de 27 ans) avec un niveau de qualification plus élevé : on compte un BAC technologique. Il convient cependant de relativiser cette conclusion puisque les informations concernant cette rubrique restent partielles.

c) 53% des habitants du quartier étaient sans emploi avant ces embauches (47% avaient un CDD ou un CDI).

d) Ces emplois font l'objet en grande partie (87%) de CDI. On ne peut donc pas dire que les entreprises embauchent des habitants pour pouvoir bénéficier des avantages fiscaux qui en découlent (exonérations des charges sociales) pendant un certain temps, puis une fois le délai écoulé, elles licencient les salariés.

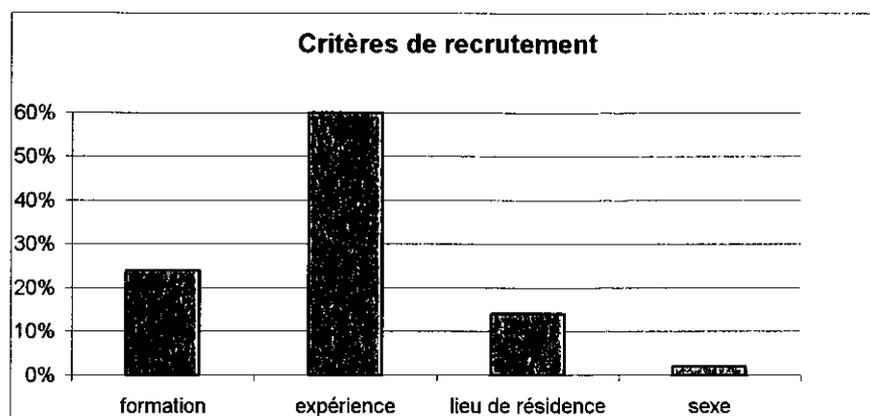
e) Les emplois créés pour les habitants de la ZFU se décomposent comme suit :

- 53% sont des emplois d'employés
- 41% sont des emplois d'ouvriers
- 6% sont des emplois de techniciens

Ainsi la ZFU a permis non seulement de créer des emplois pour les habitants du quartier, mais a également permis d'attirer des personnes venant d'autres quartiers et favoriser ainsi la mixité sociale.

3) Le recrutement

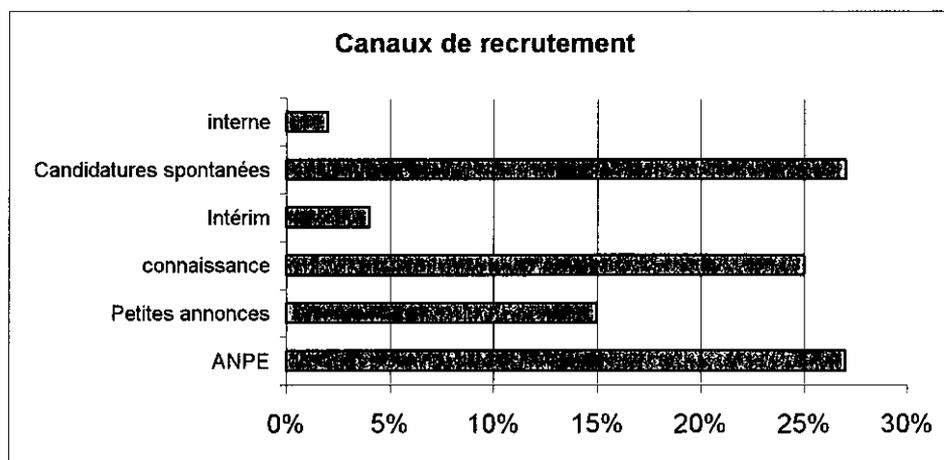
3.1) Les principaux critères de recrutement



(Graphique 13)

60% des entreprises¹¹ recrutent les salariés par rapport à leurs expériences professionnelles et 24 % prêtent attention à leur formation. Le lieu de résidence est pris en compte que dans 14% des cas.

3.2) Comment recrute t-on dans la ZFU ?



(Graphique 14)

Près d'un tiers des entreprises s'adressent à l'ANPE ou alors donnent suite à une candidature spontanée, et un quart utilisent leur réseau de connaissance.

4) Les dispositifs de formation et d'insertion

4.1) Les dispositifs de formation

Développer des formations qui favorisent le lien entre l'école et l'entreprise permet d'améliorer l'employabilité des chômeurs notamment des jeunes. En effet, au niveau national les chômeurs en ZFU sont caractérisés par un faible niveau de formation ce qui rend difficile leur recrutement. Ainsi pour l'IAURIF¹⁷ « le manque d'organisme sur place constitue un handicap à l'emploi des chômeurs » (Rapport du Sénat n°354).

A Cherbourg-Octeville, des structures d'insertions et de formations ont été mises en place pour permettre aux personnes vivant dans la précarité de « s'en sortir ».

La Maison de l'Emploi et de la Formation avec son centre de ressources multimédia, son Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), et un accompagnement individualisé vers l'emploi, permet l'insertion professionnelle des individus en difficultés.

L'institut National de Formation et de Recherche sur l'Education Permanente (INFREP), au cœur du quartier des Provinces a pour mission d'aider à reconstruire un nouveau projet, de trouver des formations professionnelles adaptées aux individus. L'INFREP propose également aux salariés des formations en informatiques ou en management. Elle travaille en partenariat avec l'ANPE, la mission locale et l'espace social.

CPS formation est une structure qui s'occupe de la promotion sociale et professionnelle des demandeurs d'emplois, des jeunes et des salariés grâce à des chantiers d'insertions sur Cherbourg-Octeville et des ateliers de formations sociales.

Au fil de l'eau est un lieu d'accueil et d'écoute pour les personnes en difficultés (RMI) et un pôle d'insertion par l'emploi en entreprise (activités de restaurations, du bois...).

¹⁷ Source, questionnaire envoyé aux entreprises de la ZFU

¹⁷ IAURIF : Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile de France

4.2) Les autres dispositifs d'insertion

Il existe d'autres dispositifs pour accéder au marché du travail :

Cycloréca met en place en partenariat avec l'ANPE et la MEF, un service de location et un atelier mécanique pour augmenter la mobilité géographique des habitants.

En effet, la création de ces points d'accueils de proximité permet à la population peu motorisée et très peu qualifiée d'améliorer son employabilité et d'augmenter ses chances de trouver un emploi dans la ZFU ou en dehors de celle-ci. Rappelons en effet, qu'un tiers des ménages de la ZFU ne possèdent aucune voiture, soit cinq points de plus que la moyenne cherbourgeoise.

C Permis est une entreprise d'apprentissage à la conduite dont la formation s'inscrit dans une problématique de lutte contre l'exclusion.

De plus, le marché du travail n'offre pas à tous les mêmes chances pour trouver un emploi. Aux difficultés de réinsertion s'ajoutent donc d'autres obstacles à la recherche d'emploi comme l'éloignement géographique du lieu de travail. En effet, les chômeurs de ces quartiers sont moins motorisés (donc plus dépendant des transports en commun que les habitants de l'agglomération).

Le fait d'habiter un quartier défavorisé allonge d'environ 10% le temps de recherche d'emploi¹⁴. La mise en place de structures de formation et d'insertion à proximité des habitants de la ZFU permet d'encourager l'accès à l'emploi, d'augmenter leur autonomie et favoriser ainsi leur intégration sociale. La ZFU a enregistré une hausse de 165 emplois salariés de 1997 à aujourd'hui, nous pouvons donc dire que le dispositif a permis de créer des emplois.

¹⁴ DARES, première synthèses informations « habiter un quartier défavorisé : quels effets sur la durée du chômage ? », octobre 2003.

Les disponibilités immobilières et foncières sur la ZFU des Provinces

Au démarrage de la ZFU, l'offre immobilière immédiatement disponible était rare. Nous verrons donc dans ce chapitre ce qui a été mis en place par la ville et la communauté urbaine de Cherbourg pour permettre aux entreprises de s'installer dans la ZFU, puis dans quelles mesures le renouvellement urbain peut contribuer à favoriser ces installations d'entreprises.

1) La création de capacités d'accueil pour les entreprises dans la ZFU de Cherbourg

La mise en place de la ZFU a favorisé la mobilisation des collectivités, des bailleurs et des aménageurs pour répondre aux besoins en locaux des entreprises. C'est l'exposé des actions menées dans ce sens que nous proposons dans ce chapitre.

1.1) La ville et l'Office Public HLM se mobilisent pour mieux répondre aux besoins en locaux des entreprises

1.1.1) Logements mis à disposition de collectivités et d'associations (situation au 31/12/03)

L'Office met à la disposition des collectivités ou associations des logements pour des activités participant à l'animation des quartiers ou apportant une aide ou un accompagnement social aux familles qui y résident :

(Tableau 11, source ville de Cherbourg)

Collectivités ou Associations	Nb Lgts	Quartier Concerné
Ville de Cherbourg-Octeville Prévention de la Délinquance Accompagnement Social Logement pour associations (ADEVA)	1 F3 1 F2 1 F4	Quartier des Provinces
A.D.M.R. Association Service d'Aide à Domicile	1 F3	Quartier des Provinces
A.P.A.L.E. Activités liées à l'environnement	1 F3	Quartier des Provinces
Association Centre Régional Photographique ¹⁰	1 F2	Quartier des Provinces

¹⁰ L'Association Centre Régional Photographique va initier une série de travaux liés à l'ORU. Elle va notamment accompagner cette nouvelle identité urbaine, sociale, politique et économique du centre de l'agglomération.

L'OPHLM de la CUC a également mis en place des structures d'accueil en faveur des habitants du quartier, notamment en ce qui concerne la prévention de la délinquance, l'accompagnement social des familles en difficultés et un service d'aide à domicile. (6 logements aménagés sont ainsi occupés).

1.1.2) Bureaux

Des bureaux ont été aménagés en pieds d'immeubles de la rue des Flandres et ont permis d'abriter une dizaine d'entreprises depuis le début de la ZFU.

(Tableau 12, source ville de Cherbourg)

SUPERFICIE	NOM DE L'ENTREPRISE-ACTIVITE
35,87 m ²	OPEN PROD ↳ Activités liées à la production de spectacles et l'organisation d'événements
35,87 m ²	Activités liées à son objet social : ↳ Economie et construction
43,06 m ²	SOCIETE YO Activités liées à son objet social : ↳ Agence de presse
43,06 m ²	Société TRANSMETTA Activités liées à son objet social : ↳ Prestation de formation au management, de conseils, d'études destinées à tous publics dans tous les secteurs d'activités
35,82 m ²	ASSOCIATION MECASERVICES Objet : Apporter aux personnes démunies ou en situation précaire les moyens et l'assistance technique pour entretenir leur véhicule et continuer leur démarche de réinsertion sociale et professionnelle
46,57 m ²	CAP 50 EXPORT Activités liées à son objet social : ↳ Importation, exportation, achat, vente, distribution, représentation de tous produits
47,92 m ²	CAP 50 EXPORT Activités liées à son objet social : ↳ Importation, exportation, achat, vente, distribution, représentation de tous produits
44 m ²	Activités liées à sa profession de psychomotricien : ↳ Consultation de personnes ayant des troubles psychomoteurs

Ces entreprises très diverses par leurs activités appartiennent toutes au secteur des services. On peut relever par exemple :

- une agence de presse
- un cabinet d'étude

- une association de services mécaniques qui apporte aux habitants en situation précaire une assistance technique pour entretenir leur véhicule et favoriser leur réinsertion sociale et professionnelle

1.1.3) Locaux collectifs résidentiels

De plus, des locaux collectifs résidentiels accueillent des structures à caractère social notamment des activités en périscolaire (sur 135m²), un organisme d'accompagnement social, des associations animés par les habitants du quartier (Vivre aux Provinces), et des organismes humanitaires (2 secours populaires et un secours catholique).

(Tableau 13, source ville de Cherbourg)

30 m ²	VILLE CHERBOURG-OCTEVILLE – ASSOCIATIONS
26,50 m ²	VILLE CHERBOURG-OCTEVILLE – ASSOCIATIONS
28,70 m ²	CFE – CGE
28,70 m ²	VILLE CHERBOURG-OCTEVILLE – ATELIER DE L'ENVIRONNEMENT
70 m ²	VILLE CHERBOURG-OCTEVILLE – ACTIVITES EN PERISCOLAIRE
65 m ²	VILLE CHERBOURG-OCTEVILLE – ACTIVITES EN PERISCOLAIRE
65 m ²	VILLE CHERBOURG-OCTEVILLE – CCAS OCTEVILLE
21,34 m ²	VILLE CHERBOURG-OCTEVILLE – ASSOCIATIONS
50 m ²	VILLE CHERBOURG-OCTEVILLE – ACCOMPAGNEMENT SOCIAL
70 m ²	CLUB RUGBY
53,37 m ²	SECOURS POPULAIRE
53 m ²	SECOURS POPULAIRE
42 m ²	«VIVRE AUX PROVINCES» C.S.F.
50,95 m ²	ATD QUART MONDE
24 m ²	AFAC
31,36 m ²	SECOURS CATHOLIQUE

Ainsi ces locaux collectifs résidentiels abritent 16 entreprises à caractère social sur 750 m². Avant le 1^{er} janvier 1997, 12 associations et structures d'accompagnement logeaient dans ces

locaux, puis depuis le 1^{er} janvier 1997 (date de lancement du dispositif ZFU) à mars 2004, 5 autres entreprises se sont installées.

1.14) Transformation d'usage

Des transformations d'usages ont permis l'installation de divers organismes fournissant des services aux habitants du quartier :

- la maison de l'emploi et de la formation (MEF) qui regroupe des structures oeuvrant dans les champs de l'insertion sociale et professionnelle
- deux cabinets de médecins
- un centre médico social
- un institut interrégional pour la santé
- une association « point services aux particuliers », chargée d'accompagner la population locale dans la prévention et la résolution de problèmes quotidiens
- un resto du cœur

Avant le 1^{er} janvier 1997 il n'y avait que 3 entreprises de services publics installées dans des locaux, car peu ou pas d'aménagement avaient été fait. Depuis la mise en place de la ZFU, beaucoup de restructurations ont été réalisées permettant d'accueillir 13 entreprises.

(Tableau 14, source ville de Cherbourg)

SUPERFICIE	TYPE	NOM ENTREPRISE – ACTIVITES
308 m ²	2 F4 3 F2	UDAF
269,88 m ²	2 F3 1 F2 1 F5	BON SAUVEUR
1 062 m ²	16 lgts	MEF
133,04 m ²	2 F3	MEF : BILAN DES COMPETENCES
162 m ²	F5	CABINET MEDICAL Dr MORIN & Dr LEMAITRE
124 m ²	F4	IIRSA (INSTITUT INTERREGIONAL POUR LA SANTE)
80 m ² 79 m ²	F4 F4	SDAS
170 m ²	2 F4	CLASSE RELAIS
130 m ²		RESTOS DU CŒUR

SUPERFICIE	TYPE	NOM ENTREPRISE – ACTIVITES
104 m ²	F5	CABINET Dr LEGROS & Dr ROBINE
	F3	CENTRE JEAN BRUDER
111 m ²	F3	CENTRE MEDICO-SOCIAL
100 m ²	F3	ASSOCIATION «POINT SERVICE AUX PARTICULIERS»
74 m ²	F2	SECOURS CATHOLIQUE
38 m ²	-	ATELIER DU PAYSAGE

Au 31/12/03, on compte 16 locaux ce qui représente environ 3000 m². Grâce à ces locaux, les habitants ont accès à un grand nombre de services de proximité, aussi bien au niveau de la santé, que de l'éducation, de l'emploi et de la formation, de l'insertion sociale et professionnelle.

Néanmoins, nous pouvons aussi relever quelques points négatifs dus à la transformation d'usage. Tout d'abord, c'est une opération conçue pour résorber la vacance, puis à accueillir des activités. Enfin, le coût de réalisation reste très élevé.

La transformation d'usage de logements sociaux en pieds d'immeubles a donc permis de répondre aux besoins des habitants du quartier en créant des flux d'activités et en réintégrant ainsi le quartier dans son environnement.

► Le taux d'occupation des locaux créés est de 100% aujourd'hui. Il n'y a plus vraiment d'offre immobilière.

1.2) Pépinière d'entreprises des Hauts de Quincampoix

La pépinière d'entreprises est située place de Bourgogne à proximité du centre commercial et en face de l'ANPE.

Elle a été mise en service le 1^{er} janvier 2000 et compte aujourd'hui* 33 entreprises de services aux particuliers ou aux entreprises ce qui représente 76 emplois (1/3 sont des entrepreneurs individuels ou des professions libérales). Entre 2000-2004, 27 entreprises ont quitté la pépinière pour aller s'installer ailleurs dans la ZFU (il faut également ajouter que certaines entreprises n'ont pas perduré).

* Au 1^{er} janvier 2004

Par les services qu'elle propose, son tissu relationnel composé d'experts et de chefs d'entreprises, mais également son emplacement géographique, la pépinière a réussi à attirer une soixantaine d'entreprises depuis sa création. Ainsi, la pépinière semble être le moteur de la zone franche car elle a permis des effets d'entraînements. En effet, elle abrite des associations, des entreprises d'insertions professionnelles, des entrepreneurs individuels mais également des professions libérales (avocats, experts...).

Surface : 2 372 m²

Propriétaire : CUC

Date de mise en service : janvier 2000

Vocation : activités tertiaires (entreprise en création ou déjà créée).

12 bureaux doubles de 21,51 m² et 54 bureaux simples de 11,35 m²

Le taux d'occupation des bureaux est de 100%, puisqu'ils correspondent aux besoins des entreprises. Il existe aussi des plateaux d'activités mais ceux-ci ne sont pas attractifs, c'est pour cette raison qu'une reconstruction est en cours afin de les transformer en bureaux.

La pépinière d'entreprise est un produit qui combine de nombreux avantages. Il permet d'apporter une solution immobilière, des services partagés et un accompagnement économique. Ainsi, cela explique sans doute le succès qu'elle rencontre vis à vis des multiples entreprises d'activités différentes comme les services aux entreprises, aux particuliers, les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)...Le quartier est relié avec le reste du potentiel de l'agglomération.

1.3) Parc privé

Trois *bailleurs privés* hébergent en ZFU :

- une société d'entretien d'espaces verts,
- un cabinet d'expert géomètre,
- un société de négoce de produits de la mer
- une société de création-gestion de site internet,
- une psychologue du travail,
- un menuisier pvc - véranda.

1.4) Village artisanal du Moulin Letullier

Le Moulin fut démoli en 1998 et le site a été réaménagé pour pouvoir accueillir des entreprises artisanales. Ce site est desservi par la départementale D 900 et se situe au sud de la zone franche, en limite de la ville.

Propriétaire : CUC

Date de mise en service : début 1999

Surface :

- un terrain de 2 200 m² avec 4 parcelles d'environ 500 m² chacune
- un bâtiment de 300 m² comprenant 3 bureaux de 15m² et 2 plateaux 100 m²

Actuellement une entreprise est implantée dans les locaux, seul le terrain est libre. Avant elle une entreprise de fabrication de jouets s'y était installée en 1997, mais elle a quitté la ZFU après les cinq années d'exonérations à 100%.

1.5) Cherbourg Hall

Cet ensemble immobilier appartenant autrefois à la SNCF est constitué d'un hall de forme circulaire d'une surface couverte de 9 600 m² et d'un terrain de 20 000 m² situé devant le bâtiment. Le bâtiment a été transformé en centre d'expositions et spectacles.

Vocation : industrielle ou service à l'entreprise (3 bureaux de 20 m²)

Propriétaire : CCI depuis 94

Une entreprise de construction de pavillons est implantée à Cherbourg Hall.

Conclusion :

Cette pénurie de locaux est fréquente au niveau national où d'autres ZFU ont connu la même situation que Cherbourg. En effet, il apparaît dans le rapport au Parlement de la Délégation Interministérielle à la Ville (DIV) que :

- plus d'un tiers des ZFU existantes ont des pénuries foncières dû à la dynamique créée sur ces zones.
- 1/3 des ZFU disposent de réserves foncières
- 1/3 des ZFU se situent entre les deux c'est à dire ont des opportunités limitées de développement.

Ainsi, devant une raréfaction de l'offre immobilière et foncière, des transformations de logements en locaux d'activités notamment, et des opérations d'aménagement(village artisanal)

ont été effectuées. Malgré tout, les disponibilités ne permettant pas de répondre systématiquement aux attentes des entreprises, des locaux situés en dehors de la ZFU ont été proposés aux entreprises. L'offre immobilière et foncière apparaît être une condition importante pour favoriser le maintien et le développement du quartier, l'environnement urbain est également un élément à ne pas négliger.

2) Le renouvellement urbain contribue à favoriser une image positive du quartier

2.1) Les services résidentiels, facteurs de qualité de vie

2.1.1) les services aux salariés et les services aux entreprises

L'offre et la qualité des services en direction des habitants constituent un facteur de qualité de vie et de cohésion sociale déterminant mais sont également un facteur d'attractivité et donc contribuent au développement économique.

Cette offre de services sur la ZFU est de deux catégories :

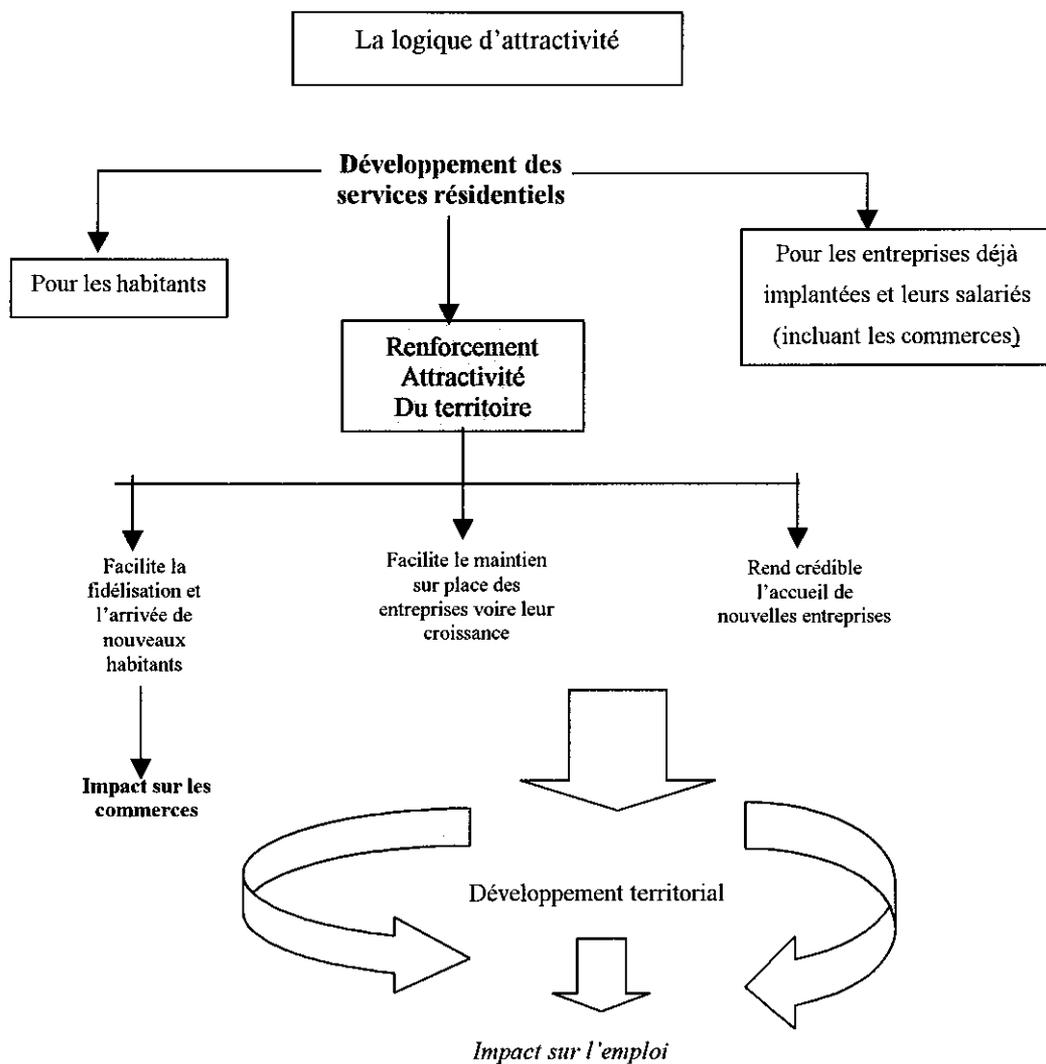
- une offre de service aux salariés des entreprises constitue le premier indicateur de réussite ou d'échec d'une implantation dans un quartier. En effet, Les employés prennent en compte les transports urbains pour voir s'il peuvent ou non se rendre à leur lieu de travail, s'il existe une offre de restauration sur place, et enfin s'il existe des commerces et services de proximité.
- Une offre de services aux entreprises. Le choix d'implantation d'une entreprise est influencé par les services existants déjà sur place, notamment les services logistiques (reprographie...) et les services immatériels comme le conseil et la comptabilité par exemple. L'offre de service peut être intégrée à l'offre immobilière comme c'est le cas pour la pépinière d'entreprises.

L'implantation d'entreprises dans la ZFU peut induire des externalités positives car d'autres entreprises indépendantes et fournissant des services aux entreprises ou aux particuliers sont incitées à venir s'implanter à proximité pour répondre à cette nouvelle demande. Dans beaucoup de ZFU métropolitaines cela a été le cas y compris Cherbourg. Par ailleurs il est également possible que les entreprises choisissent leur emplacement par rapport à l'offre de services existants sur place.

2.1.2) L'amélioration des services contribue au développement territorial

En développant des services qui contribuent au bien être des entreprises et de leurs salariés mais aussi à celui des habitants, la ZFU renforce l'attractivité du territoire. Ainsi, cela permet d'attirer de nouveaux habitants et donc de la clientèle pour les entreprises, ce qui peut inciter d'autres entreprises à venir s'installer. Par conséquent cette présence d'activités économiques favorise la création d'emplois directs ou indirects.

Le schéma suivant permet de mieux comprendre cette logique d'attractivité (source, Le développement économique local et la politique de la ville, les éditions de la DIV).



2.2) Incidences favorables de la ZFU

2.2.1) Modification de l'image du quartier

La transformation de l'environnement urbain a eu un impact sur les conditions de vie des habitants. En effet, elle donne une nouvelle image du quartier ce qui permet d'attirer de nouvelles entreprises et de nouveaux salariés. A tel point que même les entreprises ne bénéficiant pas d'exonérations fiscales peuvent venir s'installer dans le quartier comme cela a été le cas à Garges où la moitié des entreprises en ZFU ne bénéficiaient pas d'exonérations car elles avaient plus de 50 salariés. Ainsi, la revalorisation de l'image des quartiers par la rénovation urbaine est un facteur d'attractivité important à ne pas négliger. Le changement d'image entraîne par conséquent un changement des valeurs.

2.2.2) Changement de mentalités

L'installation d'activité et d'emplois contribue à développer la **mixité sociale**. Les habitants d'autres quartiers venant travailler dans la ZFU peuvent apprécier l'amélioration de l'environnement et ainsi changer d'opinion sur la ZFU. En effet, la question de l'image négative du quartier a toujours été un handicap difficile à surmonter, qui a posé problème dans les premières années de la mise en place de la ZFU de Cherbourg-Octeville. (cf questionnaire). De plus, l'implantation de services publics engendre des flux de circulation qui permettent également de drainer une population n'habitant pas la ZFU.

Les exonérations fiscales et sociales favorisent les embauches mais également l'esprit d'entreprendre. Puisque la revalorisation de l'image du quartier passe par la valorisation des actions menées par les individus, un soutien est apporté à la création d'entreprise ou d'activité. L'initiative économique est ainsi encouragée. Le soutien apporté à la création d'entreprises, permet :

- d'une part de dynamiser le partenariat local
- d'autre part de renforcer les activités dans les quartiers
- et enfin d'améliorer l'emploi, notamment lorsqu'il s'agit d'emplois créés par les chômeurs.

2.3) Agir sur les critères d'attractivité du territoire

La politique ZFU est indissociable de la politique de rénovation urbaine. La ZFU montre que le volet économique peut être articulé au volet urbain et que le renouvellement urbain est un enjeu pour les entreprises. L'opération de renouvellement urbain va permettre d'apporter un financement pour la démolition et la reconstruction destinée à l'activité économique. La ZFU apparaît donc comme un outil de développement économique, intégré dans une stratégie d'agglomération. Dans le cas de Cherbourg-Octeville, le dispositif a davantage contribué à une dynamique urbaine qu'à une dynamique économique de quartier.

Ainsi, il faut agir sur les critères d'attractivités du territoire :

- ✓ un immobilier disponible et adapté
- ✓ l'accessibilité des sites
- ✓ une image positive
- ✓ un potentiel de coopération entre les entreprises
- ✓ un pouvoir d'achat diversifié
- ✓ des ressources humaines adaptées à l'offre d'emploi
- ✓ une gestion urbaine et des services de proximités

Dans le cadre de la diversification d'usages et de l'adaptation du parc HLM aux besoins économiques et sociaux, l'Office Public HLM a aménagé des pieds d'immeubles et des diversifications d'usages ont été entreprises pour pouvoir accueillir des activités tertiaires.

En outre, la ZFU de Cherbourg-Octeville, est également confrontée à une pénurie de disponibilités foncières. C'est la raison pour laquelle, dans le cadre des opérations de rénovation urbaine, l'un des objectifs est de réserver des espaces dédiés à l'accueil d'activités économiques.

Le dispositif ZFU a constitué un effet de levier sur le développement local. Il a plus contribué à une dynamique urbaine qu'à une dynamique économique de quartier.

La ZFU est une zone porteuse d'avenir car de plus en plus de professions libérales (médecins) souhaitent s'implanter dans le quartier des Provinces. Devant cette forte demande d'implantation médicale, un projet pour créer une maison médicale est en cours. De plus, la ZFU attire des entreprises appartenant à des secteurs innovants comme l'informatique, les études et les télé services qui viennent compléter le tissu économique composé essentiellement de services et commerces. Il y a donc une diversification des activités dans la ZFU.

ACCOMPAGNEMENT et AIDE FINANCIERE

La mise en place d'un large partenariat réunissant à la fois des acteurs économiques publics et privés ainsi que des structures d'accompagnement économique et sociales, peut permettre à la ZFU de Cherbourg de disposer d'un outil qui pourrait créer une dynamique locale.

1) La ZFU incite à structurer l'action économique au sein d'un large partenariat public/privé

1.1) Une mise en réseau des compétences

L'organisation du développement économique à Cherbourg-Octeville rassemble des acteurs économiques relevant des secteurs public et privé, formant un comité technique. S'il n'existe pas d'interlocuteur unique (chargé de mission ZFU), un ensemble de structures de développement économique accueille les entreprises souhaitant s'implanter en ZFU. Ce comité leur propose également des locaux correspondant à leurs besoins et les renseigne sur le dispositif ZFU.

De plus, ce partenariat assure un suivi régulier des demandes émanant des entreprises, en examinant tous les deux mois les projets d'implantation.

Ainsi la mise en réseau des compétences permet de mieux répondre aux besoins spécifiques des entreprises.

1.2) Le dispositif de pilotage

► Composition et rôle du comité

Le comité technique est composé de multiples partenaires notamment : la ville de Cherbourg-Octeville, la sous-préfecture, la CCI, Manche Expansion, le Comité d'Expansion de Basse-Normandie, Normandie développement, le Syndicat Mixte des Après Chantiers du Cotentin (SMACC), la pépinière d'entreprise (Sygma Energies) et un référent de la politique de la ville.

Son rôle est d'examiner les demandes d'implantations des entreprises dans les sites appartenant aux collectivités locales ou à la CCI.

➤ Objectifs

Un chef d'entreprise est libre de s'adresser à la structure de développement économique de son choix. Celle-ci rédige ensuite une fiche de projet décrivant l'activité de l'entreprise, son projet, et ses motivations pour s'implanter en ZFU. L'organisme émet ensuite un avis par rapport à cette demande et le soumet au comité du pilotage qui décide si l'entreprise peut oui ou non être accueillie en ZFU. Les entreprises sélectionnées doivent répondre aux objectifs du comité, qui sont de :

- (1) Conforter les activités existantes dans la ZFU
- (2) Accueillir en priorité des activités nouvelles permettant la diversification du bassin d'emploi. Les nouvelles activités ne doivent pas perturber le bassin d'emploi.
- (3) Favoriser les activités économiques ayant un effet d'entraînement (TIC par exemple)
- (4) Viabiliser des activités par l'insertion économique

Les acteurs échangent leurs points de vues sur la crédibilité des demandes d'implantations et les motivations exposées par les entreprises, pour ainsi repérer les entreprises qui recherchent l'effet d'aubaine. Le comité privilégie les entreprises qui cherchent à s'implanter en ZFU pour redynamiser leur activité et celles qui permettent des effets d'entraînements dans la ZFU.

Ainsi, la nature des activités sélectionnées est très variée, il n'y a donc pas de types d'entreprises qui sont privilégiés à priori par rapport à d'autres.

➤ Réunions

Depuis le début du dispositif en 1997, le comité a déjà tenu 41 réunion au 5 mai 2004, et traité 222 demandes d'implantations. Sa fréquence est donc d'une réunion tous les 2 mois et traite une trentaine de dossiers par an.

En 6 ans et demi, les 222 demandes d'implantation se répartissent ainsi :

- 60 entreprises ont été autorisées à s'implanter en ZFU
- 36 ont été implantées hors de la ZFU de Cherbourg-Octeville (certaines sont parties dans d'autres ZFU).
- 27 demandes ont été classées non prioritaires
- 63 demandes ont été abandonnées pour diverses raisons (cessation d'activité, liquidation judiciaire...).
- 36 sont en cours de traitement

Le comité apparaît ainsi comme un réseau d'entrée multiple, coordonné où les partenaires ont même aujourd'hui tendance à se spécialiser chacun dans un domaine particulier comme l'ingénierie financière, le domaine juridique ou commercial.

2) La ZFU de Cherbourg-Octeville dispose de structures d'accompagnement originales favorisant l'articulation entre insertion économique et insertion sociale

2.1) Les structures d'accompagnement

La Maison de l'Emploi et de la Formation a mis en place en 1997 une **BALISE** (Base d'Action Locale pour les Initiatives Sociales et Economiques) qui accompagne les porteurs de projets, sa fonction étant de contribuer à la promotion des initiatives et l'accompagnement à la création d'activité.

Le rôle de la MEF peut se résumer en deux points :

- (1) donner aux demandeurs d'emplois les moyens de créer leur propre activité à travers un accueil et un accompagnement spécifique dans leur démarche de création.
- (2) rassurer, informer et accompagner les porteurs de projets. La méthode adoptée par la MEF est assez originale puisque pour encourager et motiver les demandeurs d'emplois à créer leur propre activité, la MEF s'appuie sur des expériences de créations réussies. Les porteurs de projets peuvent également accéder à un réseau national de création.

Ainsi, en 2001, 198 personnes ont bénéficié de cet accompagnement et 62% d'entre elles ont trouvé une solution en terme de création d'entreprises, d'accès à l'emploi ou à la formation¹¹.

De plus, la MEF est entourée également d'un vaste partenariat local :

L'association **Sygma Energies (responsable de la pépinière)** met à disposition des créateurs d'entreprises ou d'activités nouvelles un **incubateur de micros projets** pour expérimenter le projet en évaluant le marché potentiel et établir ainsi le plan de financement. Une fois l'activité créée, elle peut être intégrée à l'**hôtel d'entreprise** de la pépinière.

¹¹ Source, forum des projets soutenus par le FSE, [http:// forumprojets.racine.fr](http://forumprojets.racine.fr)

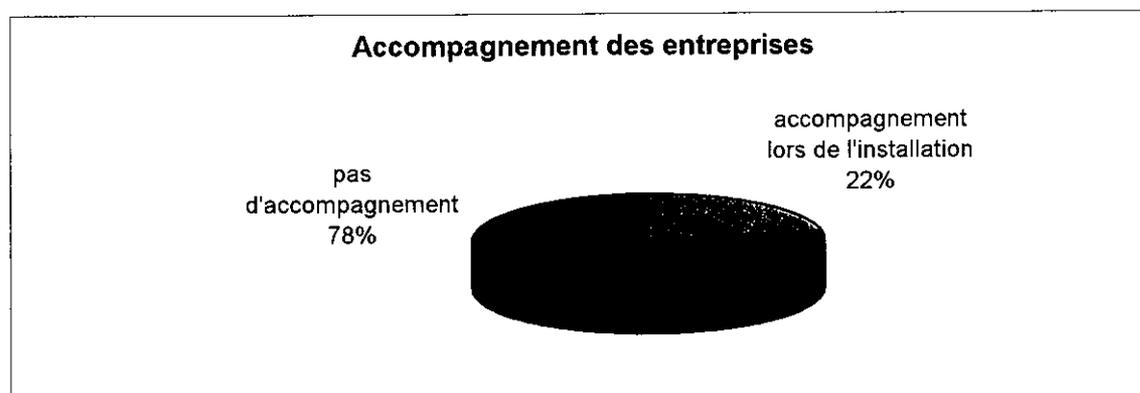
Cotentin initiative apporte une aide financière au démarrage aux créateurs d'entreprises en mobilisant différents acteurs économiques et financiers du bassin d'emploi de Cherbourg-Octeville. Cette plate forme d'initiative locale est un levier financier qui permet de diminuer les risques des créateurs et des banques.

Le **club d'entreprises FACE (Fondation Agir Contre les Exclusions) Cotentin** créé en 1995, comporte aujourd'hui une quarantaine d'entreprises locales dont leur but est de favoriser les actions de préventions et de lutte contre l'exclusion, notamment par la création d'activités de proximité ou des parrainages pour les créateurs d'activités.

La ville de Cherbourg-Octeville encourage les créations d'activités répondant aux besoins des habitants dans le cadre du Programme d'Initiative Communautaire Equal.

Ces structures mettent en évidence un lien fort et constructif entre les actions économiques et sociales. Néanmoins, même si elles permettent d'obtenir de bons résultats au niveau du bassin d'emploi, à l'échelle de la ZFU le nombre de création d'activités est assez limité auprès des habitants.

D'après le questionnaire envoyé aux entreprises de la ZFU, près de 4/5 des entreprises n'ont pas bénéficié d'accompagnement lors de leur installation dans la ZFU (voir graphique 21). En ce qui concerne les entreprises qui ont bénéficié d'un accompagnement, celui-ci a été procuré par la pépinière d'entreprises dans la majorité des cas.



(Graphique 15)

2.2) L'intervention des acteurs économiques et financiers dans la mise en place d'un projet

2.2.1) Les opérateurs

a) En amont

► Aide à l'émergence de projets : promotion, sensibilisation, orientation, formulation

- BALISE
- Centres sociaux
- ANPE
- Mission Locale
- Services sociaux
- Organismes de formation
- Responsables DSU
- Centre de Bilans

Ces différents partenaires ont pour but d'accompagner les porteurs de projets à travers des actions de formations et d'informations portant sur des expériences locales un peu partout en France (BALISE tient un fichier informatique national). Le porteur de projets bénéficie d'un accompagnement individualisé dans ses démarches et ses interrogations pour mener à bien son projet et créer son activité. Des formations et des solutions d'insertions professionnelles seront envisagées dans le cas où le projet ne marche pas.

► Aide au montage : étude de marché, mise en forme du dossier financier, juridique, fiscal, social :

- Sygma Energies
- Chambres de Commerces et d'Industrie
- Associations AS'ART
- Experts comptables
- Chambres de métiers

Ces organismes permettent de préparer la concrétisation du projet. C'est Sygma Energies qui a été le plus sollicité grâce au succès de sa pépinière.

► Organismes de financement

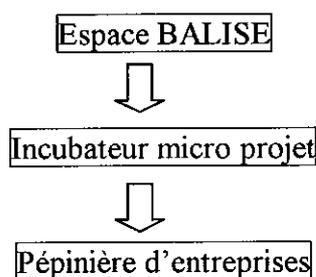
- Cotentin Initiatives
- Organismes bancaires
- Eden

b) En aval : suivi post création

- Sygma Energies
- Cotentin Initiatives

Une fois le projet mis sur pied, il est indispensable de le suivre pour assurer sa pérennité.

Les phases du projet de création :



BALISE est un centre de ressources multimédia qui recense les initiatives créatrices d'activités et d'emplois en France. Une fois le projet défini et étudié, un incubateur de micro-projet teste la viabilité du projet et une plate forme d'initiative locale aide financièrement au démarrage. Il est important de souligner que le rendement de BALISE est supérieur à un. Autrement dit, le nombre d'emplois créé est supérieur au nombre de porteurs de projets, donc en créant de l'emploi on crée de l'activité. Une fois l'activité créée, le projet peut être lancé via la pépinière d'entreprises.

2.2.2) les financeurs institutionnels

Il existe un grand nombre de financeurs institutionnels :

- Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)
- Communauté Urbaine de Cherbourg-Octeville (CUC)
- Ville de Cherbourg-Octeville
- Conseil Général
- Etat (crédits politique de la ville dans le cadre du contrat de ville et crédits de droit commun)
- OPHLM

- CAF
- SMACC

La zone franche peut être un outil central de projet urbain. Ainsi, pour appuyer la politique de rénovation urbaine, l'Etat et la Caisse des Dépôts et Consignations ont conclu un accord portant sur le développement de l'activité économique. Ce programme repose sur 3 objectifs :

- (1) mobiliser à la fois les professionnels de l'accompagnement des créateurs de projets et les outils de financement
- (2) améliorer l'environnement des entreprises notamment l'accès aux services et aux crédits bancaires
- (3) mettre en place une offre immobilière adaptée aux TPE et aux artisans

Les financements de la CDC contribueront au financement de 3 types d'actions :

1) Appui à la conduite du projet de développement économique du quartier

- organisation de séminaire de qualification et d'échanges pour les responsables de projets
- production collective d'outils méthodologiques
- réunion de l'ensemble des partenaires de l'Etat et de la CDC en faveur du développement économique des quartiers (CCI, entreprises, associations...)

2) Appui aux entreprises en création ou en développement

Assurer aux candidats à la création d'entreprise, un accompagnement et un financement et offrir aux entreprises l'accès aux services spécifiques.

(a) soutien à la création d'entreprises

- ✓ un service de base d'appui à la création (au moins un par quartier)
- ✓ développer une couveuse et une coopérative d'activité pour permettre aux créateurs de tester la viabilité de leur projet au sein de la couveuse et d'en assurer la pérennité par la création d'une structure collective du type coopérative d'activité.
- ✓ Valoriser la création d'entreprises issue des quartiers, déclinaison locale de l'opération « des talents de cités ».

(b) soutien au développement d'entreprises

- ✓ création d'un fond dédié aux entreprises en ZFU pour faciliter aux TPE et aux PME l'accès aux ressources bancaires pour financer leurs projets de développement
- ✓ conseils financiers stratégiques pour les entreprises en sortie du dispositif ZFU pour leur permettre d'anticiper les incidences financières de défiscalisation
- ✓ pôle mutualisé de services aux entreprises
- ✓ appui aux associations de chefs d'entreprises

3) l'immobilier d'activité

Le but est de développer une offre immobilière adaptée aux TPE et aux PME et faciliter les conditions financières d'accès à l'immobilier.

La pérennité de l'entreprise dépend de plusieurs facteurs réunis :

- l'expérience professionnelle préalable en lien avec la création
- le prêt bancaire
- le projet doit être bien préparé, c'est pour cette raison qu'il est important d'articuler les services aux entreprises et l'insertion.

En définitive la ZFU favorise l'articulation entre le développement économique et l'emploi en rapprochant les services publics et les acteurs économiques locaux. Elle a instauré un partenariat local en ayant permis aux différents acteurs économiques de travailler ensemble.

La mise en place d'un dispositif d'accueil aux entreprises, la création du comité technique et les différentes actions d'aménagements ont permis de mieux structurer l'activité économique.

3) Le dispositif ZFU mobilise des financements spécifiques et des financements de droit commun

Pour soutenir et développer le tissu économique existant et inciter à la création d'entreprises, des mesures ont été mises en place. Aussi, une importante aide financière a été apportée aux entrepreneurs, notamment une défiscalisation à la source. Cette aide a été déterminante pour les entreprises appartenant aux secteurs de proximité puisqu'elle leur a permis

de maintenir leur activité et de constituer une trésorerie suffisante pour pouvoir perdurer même après les cinq premières années d'exonération à taux plein.

Ainsi, les exonérations ont surtout favorisé la création d'entreprises à moindre coût et le développement de l'emploi.

3.1) Les financements spécifiques

3.1.1) Les exonérations fiscales et sociales

Nombre d'entreprises et bénéfices total exonérés^{1v}

1997		1998		1999	
nb d'entreprises	Bénéfice total exonéré F	nb d'entreprises	Bénéfices total exonérés F	nb d'entreprises	Bénéfice total exonéré F
22	0	31	0	21	0
22	1 213 977	22	975 868	23	1 192 576
16	2 500 745	18	2 821 221	18	2 758 308
11	2 577 214	14	3 259 208	12	2 964 612
6	2 143 445	13	5 023 098	15	5 686 678
2	800 000	10	4 000 000	9	3 600 000
77	8435381	98	12 079 395	89	12602174

2000		2001	
nb d'entreprises	bénéfice total exonéré F	nb d'entreprises	bénéfice total exonéré €
26	0	24	0
24	1116733	27	200693
13	2070587	11	231309
10	2396944	14	522676
18	6911970	7	366443
11	4400000	13	792740
91	12496234	96	2113861

(Tableau 11, Source direction générale des impôts)

En 5 ans le montant des bénéfices exonérés a été multiplié par 1,5 ; ainsi en 2001^{1a}, 72 entreprises ont pu économiser 2 113 861 euros.

^{1v} Le détail des exonérations figure en annexe

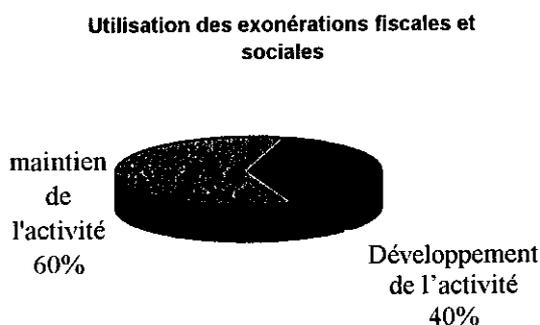
^{1a} Le montant des exonérations fiscales détenu par la DGI est incomplet en 2001

Les exonérations sociales accordées aux entreprises embauchant des résidents de la ZFU (tableau 12, source URSSAF) :

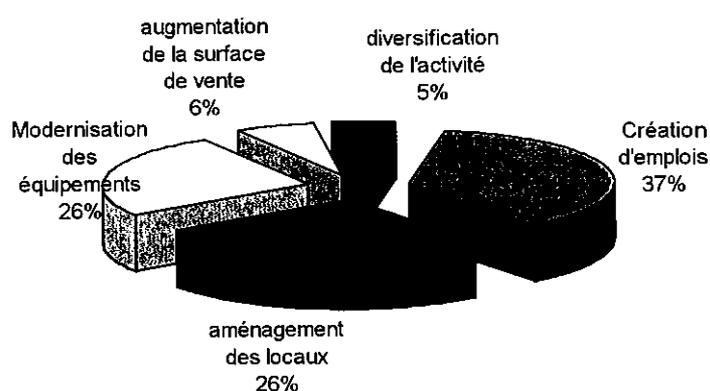
Année	Entreprises Exonérées de cotisations sociales	Cotisations sociales exonérées €
1997	43	408 171
1998	53	663 411
1999	54	658 546
2000	62	807 138
2001	68	856 060
2002	60	845 556
Début 2003	59	329 708

3.1.2) A quoi ont servi les exonérations fiscales et sociales ?¹⁴

Réinvestissement des exonérations



(Graphique 16)



(Graphique 17)

60% des entreprises ont maintenues leurs activités économiques grâce aux exonérations et 40% ont développé leur activité. Parmi celles-ci, 65% comptent faire des réinvestissements : 37% des entreprises comptent créer des emplois et 26% aménager leurs locaux et moderniser leurs équipements.

Ces exonérations ont été déterminantes puisqu'elles ont permis le maintien d'un tissu économique de proximité dans le quartier, le développement des entreprises et de l'emploi.

3.1.3) Les crédits du contrat de ville

En plus des exonérations fiscales et sociales, des crédits du contrat de ville de l'agglomération cherbourgeoise sont mobilisés.

Le pôle « développement économique et insertion professionnelle » représente le poids financier le plus important (42%). Cette priorité, s'explique par le contexte économique local du bassin d'emploi confronté à une augmentation du chômage.

3.2) Financements de droit commun

Les entreprises peuvent cumuler d'autres types d'aides relevant du droit commun :

- **la Prime Régionale à la Création d'Entreprises (PRCE)**, a pour but de favoriser la création d'entreprises dans les secteurs industriels, du service à l'industrie et du commerce de gros. La PRCE est une subvention d'équipement, elle doit donc être utilisée à la création ou à l'acquisition d'immobilier d'un montant au moins égal à la subvention. Elle n'est pas cumulable avec les aides régionales à l'emploi pour un même emploi et avec l'Avance Régionale à l'Entreprise. L'entreprise doit créée au minimum deux emplois sous CDI et la subvention est de 4 000 € par personne recrutée.
- **La Prime Régionale à l'Emploi** : L'objectif est de favoriser la création d'emploi dans les secteurs du service à l'industrie et du commerce de gros. L'entreprise doit recrutée trois emplois minimum sous CDI et la subvention est de 4 500 €. Cette aide n'est pas cumulable avec d'autres aides régionales à l'emploi pour un même emploi.
- **la Prime à l'Aménagement du Territoire** : sont réservées aux gros projets qui demandent des investissements importants (environ plus de 3M euros).
- **l'Avance Régionale à l'Entreprise** a pour but de favoriser les investissements des entreprises des secteurs de l'industrie et du service à l'industrie. Elle n'est pas cumulable avec les aides régionales à l'emploi, la PRE et la PRCE.
- **l'Aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'une entreprise (ACCRE)**. Elle est destinée aux chômeurs indemnisés ou non et aux bénéficiaires de revenus de solidarité (RMI, API).
- **les prêts d'honneurs** apportent également un financement aux entreprises et permettent de rassurer les banques qui peuvent ainsi compléter le financement.

¹¹ Résultats issus du questionnaire envoyé aux entreprises de la ZFU de Cherbourg-Octeville

A travers la mobilisation des acteurs locaux, la ZFU coordonne le développement économique et l'insertion sociale. En effet, la mise en place d'un partenariat mixte a permis de rapprocher les différents acteurs économiques locaux et les entreprises. De plus, le renforcement des structures d'accompagnement et de l'emploi apparaissent être un enjeu déterminant pour le développement de la ZFU.

Conclusion : les conditions de réussite d'une ZFU

Globalement, la ZFU de Cherbourg apparaît comme une ZFU attractive. Cependant, il convient de préciser et de nuancer ce constat.

Plus précisément, les principaux constats qui ressortent de l'étude de la ZFU de Cherbourg sont les suivants :

1/ on constate tout d'abord une augmentation du nombre d'entreprises et surtout une diversification des activités, qui a sans doute contribué à améliorer l'attractivité du territoire. En particulier, le dispositif semble avoir attiré principalement les micro-activités, notamment les commerces et les services, mais également des entreprises relevant du secteur des TIC.¹¹

2/ La mobilisation des acteurs locaux et la mise en réseau des compétences privées et publiques ont contribué au développement économique de la ZFU.

3/ L'augmentation du nombre d'emplois constitue un point positif à noter dans ce bilan. Toutefois, les demandeurs d'emplois demeurent encore trop nombreux. Il conviendrait d'améliorer l'employabilité des chômeurs de la ZFU et faire en sorte que les services spécifiques pour l'emploi et la formation se concentrent davantage sur les habitants des quartiers prioritaires pour favoriser leur insertion professionnelle.

4/ L'insuffisance d'une offre immobilière et foncière au démarrage du dispositif a vite entraîné une saturation des quelques locaux disponibles. Cette question immobilière est d'autant plus préoccupante qu'elle peut être un frein à l'implantation des entreprises et donc à la création d'emplois. Néanmoins, des opérations d'aménagement ont été réalisées par la CUC et la ville de Cherbourg (hôtel d'entreprises, pieds d'immeubles, bâtiments d'activités tertiaires) pour pallier en partie cette carence.

Ainsi, les conditions de réussite d'une ZFU telles qu'elles apparaissent dans l'étude reposeraient sur :

¹¹ Technologies de l'Information et de la Communication

1/ un accompagnement rapproché des entreprises et des créateurs d'activités

(1) il est important de vérifier en amont l'éligibilité et les chances de succès d'un projet d'où la nécessité de mettre en place un diagnostic pour évaluer le développement.

(2) Des informations précises sur les outils et les aides à la création sont indispensables. Les CCI ont contribué à sensibiliser les entreprises sur les exonérations fiscales et sociales. A Cherbourg, une plaquette d'information a été réalisée pour renseigner les entreprises sur les aides existantes. Une communication adaptée est donc nécessaire.

2/ une offre immobilière adaptée aux besoins des entreprises. Or, il semblerait que l'offre située en pieds d'immeubles ne correspond pas à la demande des entreprises.

3/ Il apparaît nécessaire d'aller au delà du traitement des demandes d'implantations. Dès lors, une **mobilisation des acteurs locaux** pour mettre en place des actions en faveur du maintien des entreprises et du développement économique sur le quartier contribuerait à la pérennisation du dispositif ZFU.

La relance du dispositif ZFU, le 1^{er} janvier 2004, devrait permettre le développement des entreprises déjà sur place et une redynamisation économique des quartiers prioritaires. L'expérience des premières ZFU permettra sans doute de tirer des enseignements pour mieux accompagner la croissance des entreprises et l'insertion professionnelle des habitants et favoriser ainsi une revitalisation économique durable des zones franches.

Lexique

Le Pacte de Relance pour la Ville identifie 3 types de zones prioritaires : les zones urbaines sensibles (ZUS), les zones de redynamisations urbaines (ZRU) et les zones franches urbaines (ZFU). Les aides attribuées à ces zones sont fonctions de l'importance des difficultés. Les ZFU (44 créées en 1996 puis 41 nouvelles en 2004) sont un sous ensemble des ZRU (416 en France), qui elles mêmes sont un sous ensemble des ZUS (750 en France).

Principaux critères des ZFU (rapport d'information n°354 du Sénat 2001-2002) :

- une population de plus de 10 000 habitants
- un fort taux de chômage (supérieur à 25% de la moyenne nationale)
- une proportion de jeunes non diplômés supérieur à la moyenne nationale qui est de 29%
- un faible niveau de ressources de la commune
- une proportion de jeunes supérieures à 36% de la population

ZRU : zone de redynamisation urbaine.

Ce sont des zones sensibles "confrontées à des difficultés particulières, appréciées en fonction de leur situation dans l'agglomération, de leurs caractéristiques économiques et commerciales et d'un indice synthétique", calculé en prenant compte le nombre d'habitants du quartier, du taux de chômage, de la proportion de jeunes de moins de 25 ans, de la proportion des personnes sorties du système scolaire sans diplôme et du potentiel fiscal des communes.(Pacte de Relance pour la Ville, 14 novembre 1996).

ZUS : zone urbaine sensible

Ces zones se caractérisent par "la présence de grands ensembles ou de quartiers d'habitat dégradé et par un déséquilibre entre l'habitat et l'emploi. Elles comprennent les zones de redynamisation urbaine et les zones franches urbaines". (Pacte de Relance pour la Ville, 14 novembre 1996).

ZRR : zone de revitalisation rurale

Prime d'aménagement du territoire (PAT) : elle est destinée à la promotion d'activités dans certaines zones du territoire national.

Bibliographie

ANDRE Pierre

Session extraordinaire de 2001-2002 ; « Rapport d'information du Sénat n°354 fait au nom de la commission des affaires économiques et du plan sur les zones franches urbaines ».

Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie, « convention sur la politique de la ville », février 2004.

Caisse des Dépôts et Consignation, « Programme développement économique des ZFU et des quartiers en rénovation urbaines », février 2004.

Rapport de la Conférence Administrative Régionale, juillet 2003

DARES, Première Synthèse Informations, « habiter un quartier défavorisé : quels effets sur la durée chômage ? », octobre 2003.

DIV, Rapport au Parlement décembre 2002.

DIV fiches techniques, « les exonérations fiscales et sociales applicables en 2004 », 22 décembre 2003.

DIV, « les zones franches urbaines existantes, éléments de bilan, portrait, témoignages, contacts... ».

DIV, Fiche technique supplément n°79, janvier-février 2003.

DIV, Développement économique et politique de la ville.

Lettre de la DIV n° 79, « Zones franches urbaines : c'est reparti » janvier-février 2003.

Lettre de la DIV n° 91, « Les nouvelles ZFU sont lancées », avril 2004.

Direction de la Réglementation, du Recouvrement et du Service, lettre circulaire n°2002-163.

DURIEUX Vincent, « les zones franches urbaines dans l'actualité de la politique de la ville », documentation française, août 2003

FITOUSSI, LAURENT et MAURICE Rapport du Conseil d'Analyse Economique « Ségrégation urbaine et intégration sociale », novembre 2003.

IAURIF, tableaux de bord des zones franches urbaines, rapport de synthèse, bilan 2000-2001.

IAURIF, tableaux de bord des zones franches urbaines, note de synthèse octobre 1998.

IAURIF, note rapide sur l'économie n°178, « quelles dynamiques pour les ZFU franciliennes en 1998/99 ? », avril 2000.

INSEE Nord Pas-De-Calais, Zones franches urbaines : premier bilan après un an d'institution, décembre 1998.

INSEE PACA, SUD INSEE l'essentiel, « la zone franche de l'Ariane à Nice », mars 1998.

Larsonneur C. « Avenir du Nord-Cotentin », avis du CESR, séance du 15 avril 2004.

Le Pacte de Relance pour la Ville, 14 novembre 1996.

Loi d'Orientation et de Programmation pour la Ville et la Rénovation Urbaine, 1^{er} août 2003.

Magasine de Cherbourg-Octeville, février 2004.

ANNEXES

Annexe n°1 : entretiens et contacts effectués

ORGANISME	PERSONNE RESSOURCE	DONNEE
DRTEFP	Me Clément-Mlle Bérard (le 9 janvier)	Embauches dans le mois pour 2002, 2003 et 2004
Sous-préfecture	M. Marie (le 27 janvier)	
CUC	M. Dérôme (le 27 janvier)	
CUC	M. Houllegatte (le 5 mai)	Demandes d'implantations
Mairie Cherbourg-Octeville	M. Levasseur (le 23 février)	Offre immobilière et foncière
Pépinière d'entreprise	M. Montclair (le 23 février)	Entreprises dans pépinière
CCI	M. Doraphé-Me Lévêque (le 23 février)	Entreprises, activités et effectifs
DDTEFP	Me Vivier	Embauches 2002 à 2004
URSSAF de La Manche	Me Mangon	Exonérations sociales, établissements et effectifs exonérés
Services fiscaux de La Manche	Me Lemeltier	Voir DGI
Direction Générale des Impôts	Me Mathis	Entreprises et activités
DRASS	M. Boniou	Pas de donnée infracommunale

Annexe n°2 : questionnaire aux entreprises

Date d'implantation

Cette implantation correspond t-elle à :

- Une création
- Une reprise
- Un transfert. D'où ?
 - De la ZFU.
 - De Cherbourg-Octeville
 - Hors de Cherbourg-Octeville

Pourquoi ce transfert ?

Quelles sont les activités dominantes de votre établissement ?

- Industrie
- Construction
- Commerce
- Transport
- Services
- Autre, précisez :

Pouvez vous précisez votre activité :

Quelle est la taille de votre établissement ?

- 0 à 4 salariés
- 5 à 19 salariés
- Plus de 20 salariés

Quelle est la surface de votre établissement ?.....m²

Nombre de salariés embauchés résidant :

Dans la ZUS

Dans Cherbourg-Octeville

Hors de Cherbourg-Octeville:

Nombre de salariés :

En CDD

En CDI.....

Intérimaire.....

Employez vous des stagiaires ?

- Non
- Oui, précisez

Nombre de salariés ayant :

BAC+3 ou plus

Bac+ 2

BEP-CAP.....

Sans diplôme

Nombre de salariés par type d'emploi offert :

Ouvrier.....
Employé.....
Technicien ou agent de maîtrise.....
Ingénieur ou cadre.....
Autre, précisez.....

Selon vous y a-t-il une adéquation entre l'offre et la demande d'emploi ?

.....
.....

Quel est le niveau des aides à l'emploi ?

.....
.....
.....

Quels sont vos critères de recrutement ?

- Niveau de formation
- Expérience
- Lieu de résidence
- Sexe
- Autres

Quels sont vos canaux de recrutement ?

- ANPE/APEC
- Petites annonces
- Connaissance, bouche à oreille
- Intérim
- Candidatures spontanées
- Autres :

Votre site est-il desservi par les transports en commun ?

- Oui
- Non

De quelles subventions avez-vous bénéficié lors de votre installation ?

.....
.....
.....

Quelles sont les raisons qui déterminent votre choix d'implantation ?

.....
.....
.....
.....

Les exonérations fiscales et sociales ont elles permis :

- Le maintien de l'activité de l'entreprise
- Le développement de l'entreprise

Si elles ont permis le développement, comptez vous faire des réinvestissements grâce aux exonérations fiscales et sociales ?

- Non
- Oui, précisez
 - Création d'emplois
 - Aménagement des locaux
 - Modernisation des équipements
 - Extension de la surface de vente ou de production
 - Autre, précisez.....

Avez-vous bénéficié d'un accompagnement lors de votre installation ?

- Non
- Oui précisez : par qui ?.....
Comment ?

Quels sont les principaux problèmes rencontrés depuis votre installation ?

Environnement urbain :

- Image négative du quartier
- Environnement urbain dégradé
- Inadaptation des locaux occupés
- Insécurité
- Accès au site
- Autre

Environnement socio-économique

- Faible pouvoir d'achat de la population
- Concurrence locale
- Inadaptation de l'offre à la demande (manque de qualification des résidents)
- Absence de marché local
- Autre

Quelles sont vos attentes par rapport à la ZFU ?

.....
.....
.....

Nom de l'établissement.....

Adresse

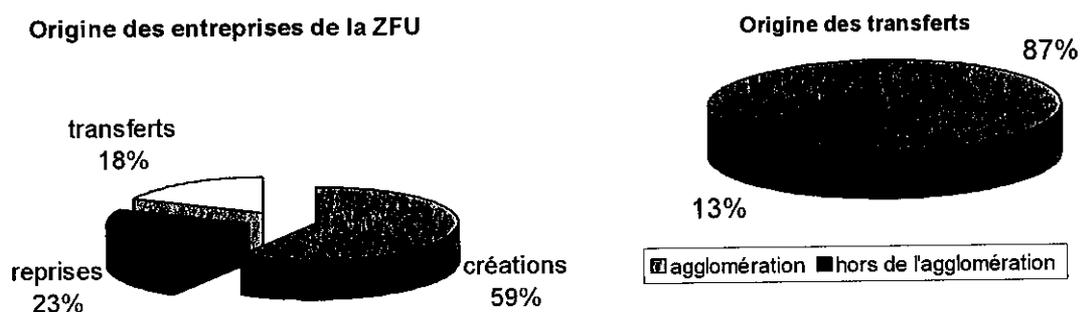
Code postal

Commune.....

Annexe n°3 : réponses aux questionnaires

Un questionnaire a été envoyé aux entreprises de la ZFU de Cherbourg-Octeville en avril 2004. Le taux de réponse a été de 33%.

1) Origine géographique des entreprises

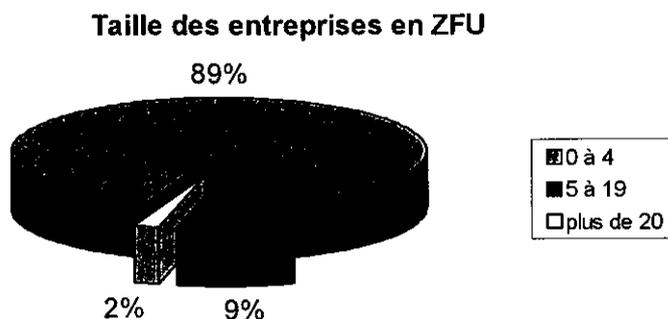


Quatre cinquièmes des entreprises sont des créations ou des achats d'entreprises, et seulement un cinquième sont des transferts. L'effet d'aubaine a donc été limité, même si 13 % des entreprises ont quitté l'agglomération pour venir s'installer dans la zone franche.

Ces entreprises se répartissent en 4 secteurs :

- 64% sont des services
- 27% sont des commerces
- 7 % sont des industries
- 2% sont des entreprises de construction

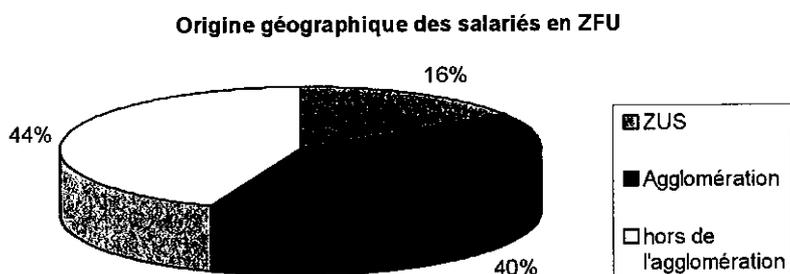
2) Une ZFU attractive auprès des TPE



Neuf entreprises sur dix sont des TPE, appartenant aux secteurs du commerce et des services. On compte seulement 2% d'entreprises de plus de 20 salariés.

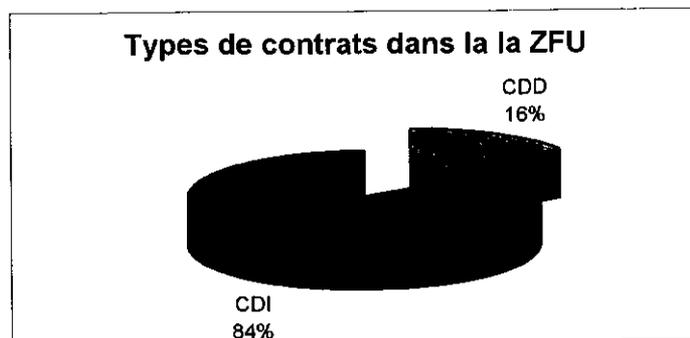
3) Caractéristiques des salariés

3.1) L'origine géographique



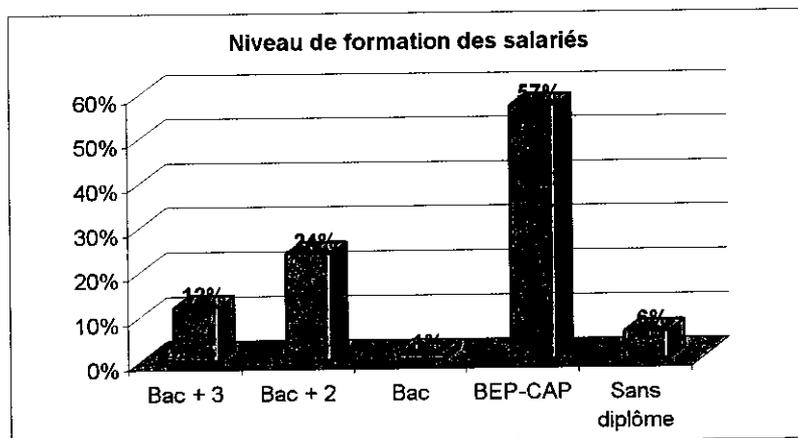
Seulement 16% des salariés de la ZFU de Cherbourg habitent la zone urbaine sensible. Plus de 80% des salariés travaillant dans la ZFU viennent de l'agglomération ou en dehors de celle-ci.

3.2) Des emplois stables



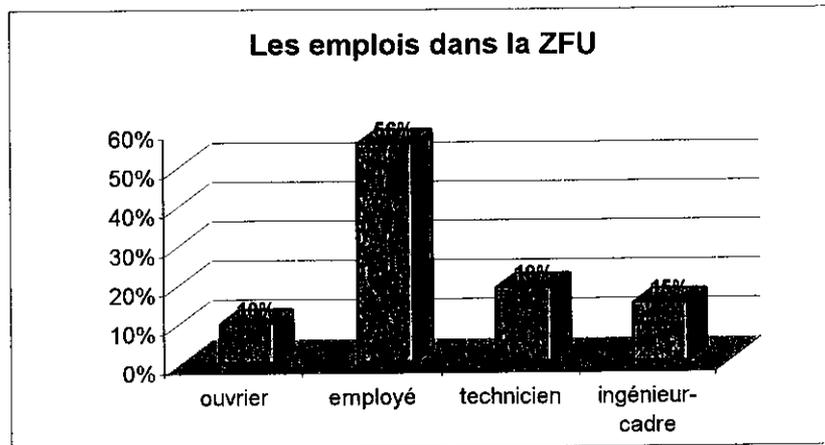
84 % des salariés de la ZFU ont un CDI. Les entreprises recherchent de la main d'œuvre pour le long terme. D'ailleurs, 80% des employeurs n'emploient pas de stagiaires.

3.3) Un faible niveau de formation...



Plus de la moitié des salariés ont un BEP, un CAP ou n'ont pas de diplôme et environ un tiers des salariés ont un diplôme d'études supérieures.

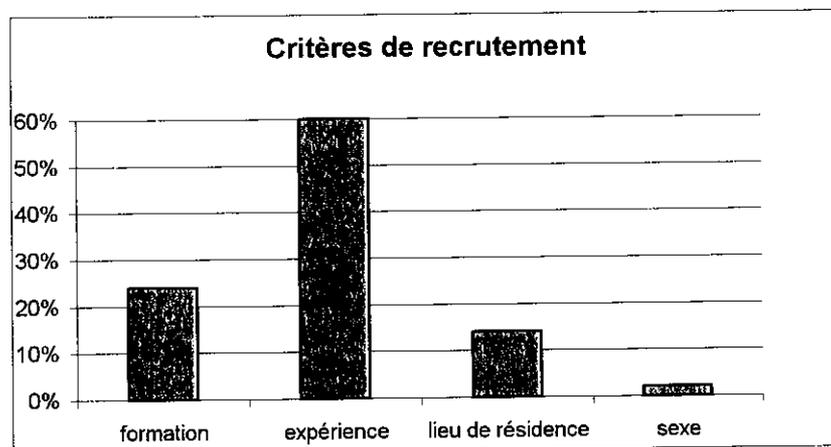
3.4)...d'où des emplois peu qualifiés



Sept emplois sur 10 sont des emplois d'ouvriers ou d'employés donc peu qualifiés alors que les emplois de cadres ne représentent qu'un sixième des emplois de la ZFU.

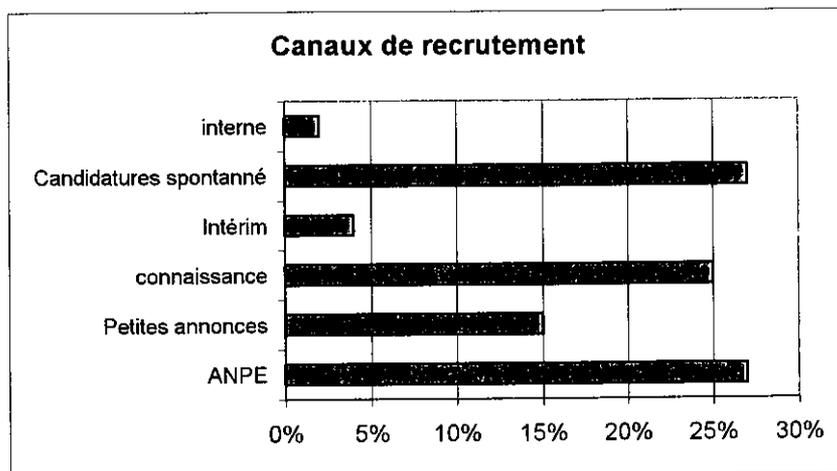
4) Le recrutement

4.1) Les principaux critères de recrutement



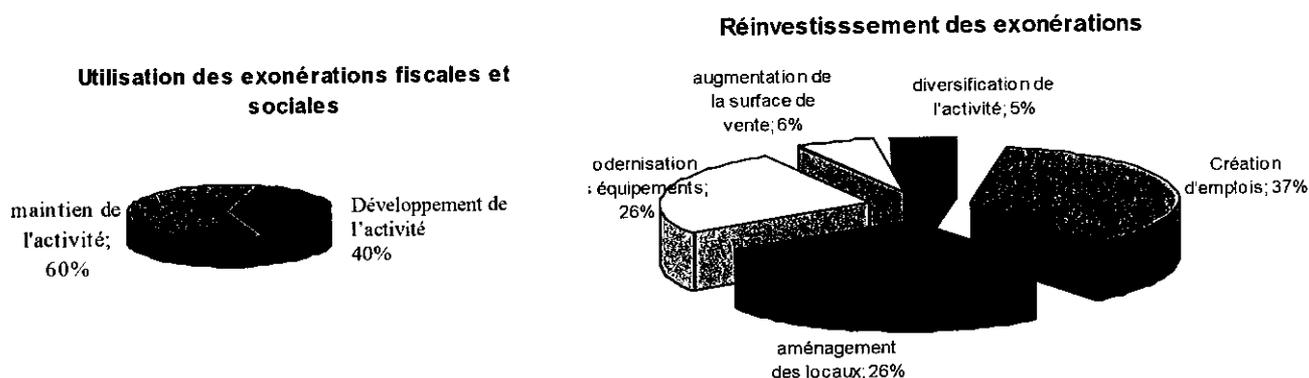
60% des entreprises recrutent les salariés par rapport à leurs expériences professionnelles et 24 % prêtent attention à leurs formations. Le lieu de résidence est pris en compte que dans 14% des cas.

4.2) Comment recrute t-on dans la ZFU ?



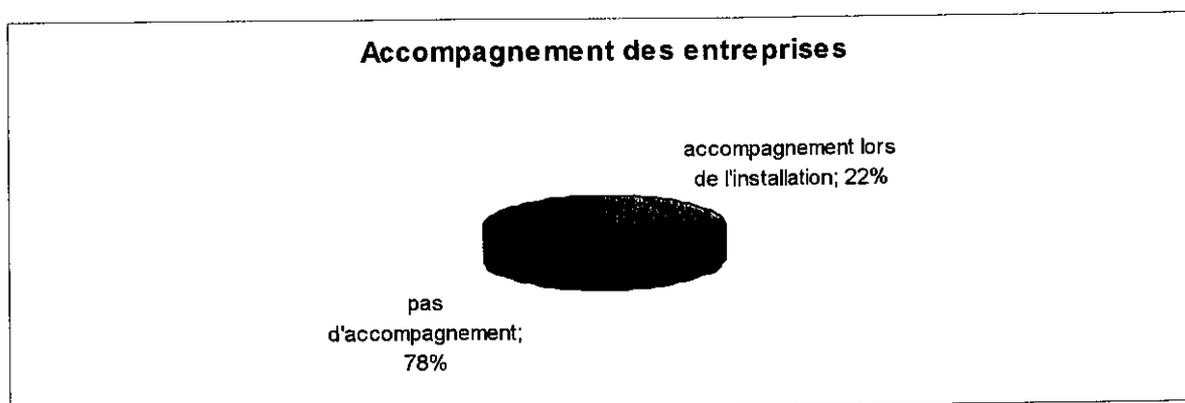
Près d'un tiers des entreprises s'adressent à l'ANPE ou alors donnent suite à une candidature spontanée, et un quart utilisent leur réseau de connaissance.

5) A quoi ont servi les exonérations sociales et fiscales ?



60% des entreprises ont maintenu leurs activités économiques grâce aux exonérations et 40% ont développé leur activité. Parmi celles-ci, 65% comptent faire des réinvestissements. 37% comptent créer des emplois, 26% aménager leurs locaux et moderniser leurs équipements.

6) Accompagnement des entreprises

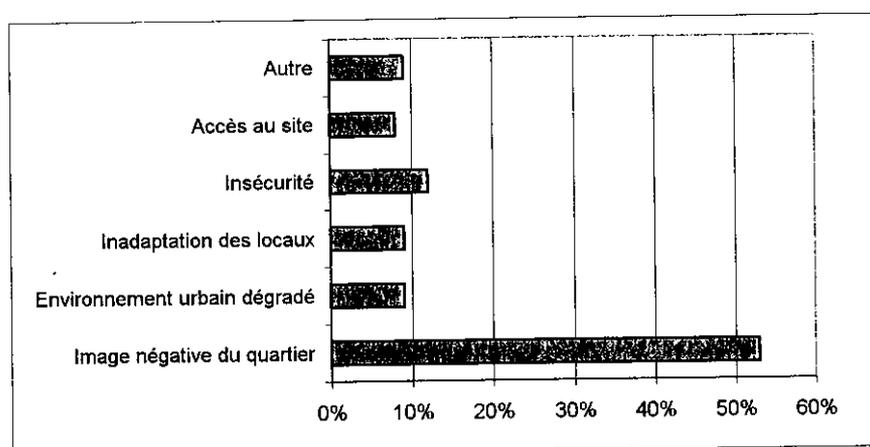


Près de 4/5 des entreprises n'ont pas bénéficié d'accompagnement lors de leur installation dans la ZFU. En ce qui concerne les entreprises qui ont bénéficié d'un accompagnement, celui-ci a été procuré par la pépinière d'entreprises dans la majorité des cas, mais également Manche Expansion, et les chambres consulaires.

7) Principaux problèmes rencontrés depuis l'installation en ZFU

La grande majorité des entreprises est satisfaite par leur installation en ZFU. Malgré tout certaines entreprises ont rencontré quelques problèmes lors de leur installation.

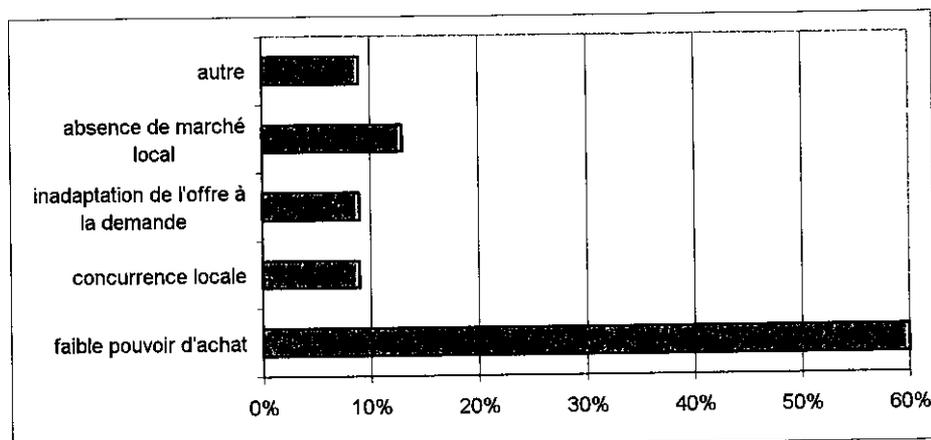
7.1) L'environnement urbain



La moitié des entreprises ont été confronté à l'image négative du quartier, 12% ont évoqué un problème d'insécurité, et 9% se sont plaintes d'un environnement dégradé, et de locaux inadaptés. D'autres problèmes ont été évoqués, notamment le manque de parking pour la

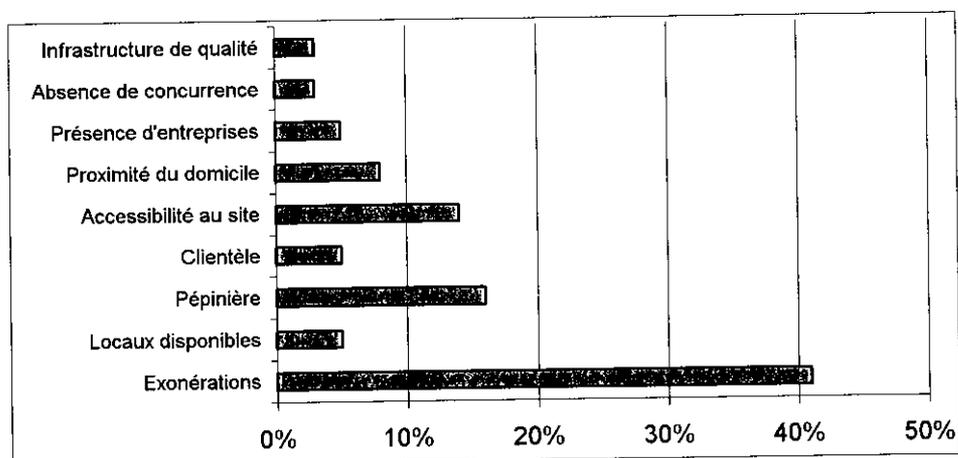
clientèle de la pépinière, la démolition des HLM qui entraînent le départ d'une partie de la clientèle des commerces de proximité.

7.2) L'environnement socioéconomique



Plus de la moitié des entreprises dénoncent un faible pouvoir d'achat de la population. Puis, on note en deuxième lieu, l'absence de marché local et enfin l'existence d'une concurrence locale dans la ZFU, notamment pour les fleuristes, les coiffeurs et les boulangeries.

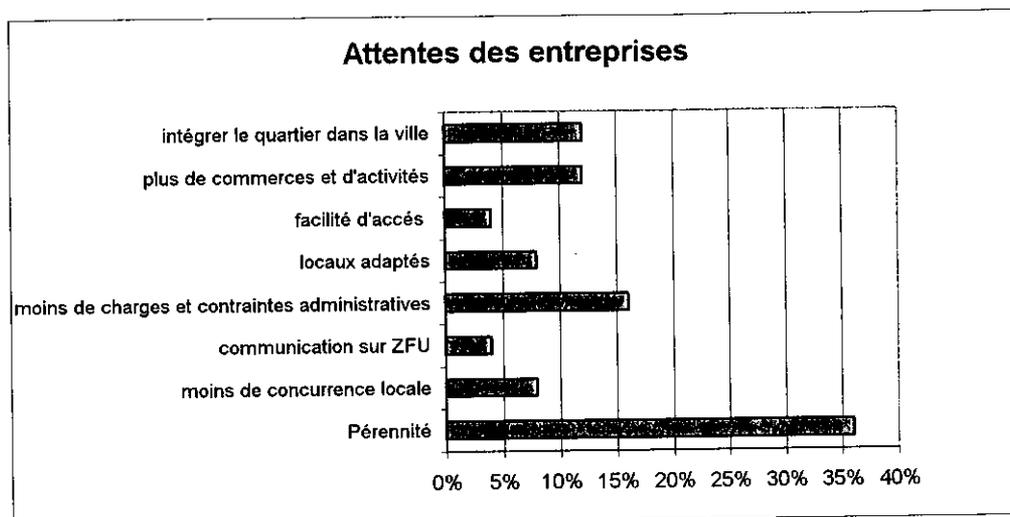
8) Pourquoi s'installer dans la ZFU des Provinces ?



Les avantages fiscaux sont la première raison qui poussent les entreprises à venir s'installer en ZFU. Néanmoins, les entreprises ne viennent pas seulement pour bénéficier d'exonérations : 16% ont été attirées par la pépinière d'entreprises et par les nombreux services qu'elle propose (montage du dossier, accompagnement...) et 14 % pour des raisons

géographiques comme la facilité d'accès ou le stationnement. En effet, 92,5% des entreprises sont desservies par les transports en commun et seulement 7,5% ne le sont pas.

9) Les attentes des entreprises...



Plus d'un tiers des entreprises espèrent que la ZFU contribuera à assurer leur pérennité. Les entreprises exigent cependant une « baisse des charges patronales et salariales » et moins de « lourdeur administrative ». En effet, les TPE aimeraient une « simplification de la gestion » de leur entreprise comme cela est pratiqué dans certains pays européens.

Enfin, les entreprises attendent également de la ZFU, une augmentation du nombre de commerces et activités pour une meilleure intégration du quartier dans la ville.

Annexe n°4 : activités en 1997 dans la ZFU

activité	date de création	effectifs salariés
Optique	02/06/81	0
Cordonnerie	05/07/93	1
Pizza	12/08/96	1
Formation étude conseil management	21/10/96	1
Boulangerie	02/04/69	2
Import export	01/11/94	7
Tabac	15/07/88	4
Librairie papeterie	01/02/97	0
Accessoire équipement maison	01/08/94	0
Café	03/07/89	2
Café alimentation	03/10/95	0
Location vente de biens immobiliers	01/01/89	0
Expertise comptable	04/01/92	0
Conseil en GRH	11/02/97	3
Formation conseil études	02/01/96	6
Laverie	04/12/81	0
Coiffure dames	01/07/87	1
Coiffure mixte	01/07/80	4
Boucherie charcuterie	01/09/87	0
Traiteur plats cuisinés	03/06/91	3
Boulangerie	30/12/96	7
Boulangerie	10/10/93	0
Electricité générale	15/01/96	0
Négoce pose de fenêtre	04/10/97	13
Achat vente véhicule auto	01/04/82	5
Etudes commercialisation systèmes informatique	19/04/95	0
Alimentation générale	01/12/73	0
Supermarché alimentaire	12/10/94	11
Boucherie	30/09/94	2
Poissonnerie	01/10/96	2
Pharmacie	24/06/85	7
Pharmacie	06/01/86	8
Vente matériel commerce alimentaire	12/12/93	0
Vente location réparation matériel hifi	01/07/81	1
Bar	03/01/96	2
Vente à emporté plats cuisinés	16/10/95	3
Opération de banque (Société Générale)	05/12/72	3
Banque populaire	20/07/56	5
Prestation de services arts et spectacles	15/10/96	0
Prise de participation dans les sociétés	08/10/97	6
Conseil conception dans tuyauterie	11/04/97	9
Publicité	15/03/94	0
Vente d'objets publicitaires	01/12/93	4
Gardiennage surveillance	01/01/90	15
Services aux entreprises	21/11/97	4
Auto et moto école	22/07/96	4
Coiffure mixte	07/07/77	4
Coiffure dame	01/06/82	0
Vente en gros détail	01/01/95	5
Location de voiture	01/04/81	11
TOTAL		166

Annexe n°5 : activités en 1998 dans la ZFU

activité	date de création	effectifs salariés
Optique	02/06/81	0
Cordonnerie	05/07/93	1
Pizza	12/08/96	1
Formation étude conseil management	21/10/96	1
Boulangerie	02/04/69	2
Courtage et négoce des produits de la mer	15/07/98	1
Import export	01/11/94	7
Tabac	15/07/88	4
Librairie papeterie	01/02/97	0
Rôtisserie grillade	03/01/98	3
Accessoire équipement maison	01/08/94	0
Café	03/07/89	2
Café alimentation	03/10/95	0
Location vente de biens immobiliers	01/01/89	0
Expertise comptable	04/01/92	0
Conseil en GRH	11/02/97	3
Formation conseil études	02/01/96	6
Laverie	04/12/81	0
Coiffure dames	01/07/87	1
Coiffure mixte	01/07/80	4
Boucherie charcuterie	01/09/87	0
Traiteur plats cuisinés	03/06/91	3
Boulangerie	30/12/96	7
Pâtisserie	10/09/98	7
Boulangerie	10/10/93	0
Electricité générale	15/01/96	0
Négoce pose de fenêtre	04/10/97	13
Achat vente véhicule auto	01/04/82	5
Etudes commercialisation systèmes informatique	19/04/95	0
Alimentation générale	01/12/73	0
Epicerie	01/01/98	0
Supermarché alimentaire	12/10/94	11
Boucherie	10/02/98	0
Boucherie	30/09/94	2
Poissonnerie	01/10/96	2
Pharmacie	24/06/85	7
Pharmacie	06/01/86	8
Vente matériel commerce alimentaire	12/12/93	0
Vente location réparation matériel hifi	01//0781	1
Bar	03/01/96	2
Vente à emporté plats cuisinés	16/10/95	3
Société générale	05/12/72	3
Banque populaire	20/07/56	5
Courtage en assurance	05/01/98	3
Prestation de services arts et spectacles	15/10/96	0
Prise de participation dans les sociétés	08/10/97	6
Conseil conception dans tuyauterie	11/04/97	9
Publicité	15/03/94	0
Vente d'objets publicitaires	01/12/93	4
Gardiennage surveillance	01/01/90	15
Services aux entreprises	21/11/97	4

Auto et moto école	22/07/96	4
Enseignements conduite poids lourds	01/01/98	5
Coiffure mixte	07/07/77	4
Coiffure dame	01/06/82	0
Vente en gros détail	01/01/95	5
Location de voiture	01/04/81	11
TOTAL		185

Annexe n° 6 : activités en 1999 dans la ZFU

activité	date de création	effectifs salariés
Fabrication vente antiparasitaires	29/07/99	1
Négoce au détail de marchandises	27/03/99	2
Agence de presse	06/09/99	0
Services de rencontres	15/02/99	1
Optique	02/06/81	0
Cordonnerie	05/07/93	1
Pizza	12/08/96	1
Formation étude conseil management	21/10/96	1
Boulangerie	02/04/69	2
Import export	01/11/94	7
Courtage et négoce des produits de la mer	15/07/98	1
Tabac	15/07/88	4
Librairie papeterie	01/02/97	0
Rôtisserie grillade	03/01/98	3
Accessoire équipement maison	01/08/94	0
Café	03/07/89	2
Café alimentation	03/10/95	0
Location vente de biens immobiliers	01/01/89	0
Expertise comptable	04/01/92	0
Conseil en GRH	11/02/97	3
Formation conseil études	02/01/96	6
Laverie	04/12/81	0
Coiffure dames	01/07/87	1
Coiffure mixte	01/07/80	4
Boucherie charcuterie	01/09/87	0
Traiteur plats cuisinés	03/06/91	3
Boulangerie	30/12/96	7
Pâtisserie	10/09/98	7
Boulangerie	10/10/93	0
Electricité générale	15/01/96	0
Négoce pose de fenêtre	04/10/97	13
Achat vente véhicule auto	01/04/82	5
Etudes commercialisation systèmes informatique	19/04/95	0
Alimentation générale	01/12/73	0
Epicerie	01/01/98	0
Supermarché alimentaire	12/10/94	11
Boucherie	10/02/98	0
Boucherie	30/09/94	2
Poissonnerie	01/10/96	2
Pharmacie	24/06/85	7
Pharmacie	06/01/86	8
Vente matériel commerce alimentaire	12/12/93	0
Vente location réparation matériel hifi	01//0781	1
Bar	03/01/96	2
Vente à emporté plats cuisinés	16/10/95	3
Société générale	05/12/72	3
Banque populaire	20/07/56	5
Courtage en assurance	05/01//98	3
Prestation de services arts et spectacles	15/10/96	0
Prise de participation dans les sociétés	08/10/97	6
Conseil conception dans tuyauterie	11/04/97	9

Publicité	15/03/94	0
Vente d'objets publicitaires	01/12/93	4
Gardiennage surveillance	01/01/90	15
Services aux entreprises	21/11/97	4
Auto et moto école	22/07/96	4
Enseignements conduite poids lourds	01/01/98	5
Coiffure mixte	07/07/77	4
Coiffure dame	01/06/82	0
Vente en gros détail	01/01/95	5
Location de voiture	01/04/81	11
TOTAL		189

Annexe n°7 : activités en 2000 dans la ZFU

Activité	Date de création	Effectifs salariés
Coiffure	03/10/00	5
Ingénierie dans le design et l'architecture	20/11/00	1
Location cassette vidéo	17/07/00	0
Fleurs	29/02/00	0
Alimentation générale (champion)	13/01/00	32
Vente montage de pneus	29/05/00	2
Location de véhicules de tourisme	09/09/00	1
Enseignement à la conduite	07/02/00	1
Multi média	13/03/00	7
Location de véhicules travaux publics	01/01/00	1
Supérette	01/03/00	4
Conception commercialisation dans l'environnement	03/04/00	2
Fabrication vente antiparasitaires	29/07/99	1
Négoce au détail de marchandises	27/03/99	2
Agence de presse	06/09/99	0
Services de rencontres	15/02/99	1
Optique	02/06/81	0
Cordonnerie	05/07/93	1
Pizza	12/08/96	1
Formation étude conseil management	21/10/96	1
Boulangerie	02/04/69	2
Import export	01/11/94	7
Courtage et négoce des produits de la mer	15/07/98	1
Tabac	15/07/88	4
Librairie papeterie	01/02/97	0
Rôtisserie grillade	03/01/98	3
Accessoire équipement maison	01/08/94	0
Café	03/07/89	2
Café-alimentation	03/10/95	0
Location vente de biens immobiliers	01/01/89	0
Expertise comptable	04/01/92	0
Conseil en GRH	11/02/97	3
Formation conseil études	02/01/96	6
Laverie	04/12/81	0
Coiffure dames	01/07/87	1
Coiffure mixte	01/07/80	4
Traiteur plats cuisinés	03/06/91	3
Boulangerie	30/12/96	7
Pâtisserie	10/09/98	7
Boulangerie	10/10/93	0
Electricité générale	15/01/96	0
Négoce pose de fenêtre	04/10/97	13
Achat vente véhicule auto	01/04/82	5
Etudes commercialisation systèmes informatique	19/04/95	0
Alimentation générale	01/12/73	0
Epicerie	01/01/98	0
Supermarché alimentaire	12/10/94	11
Boucherie	10/02/98	0
Boucherie	30/09/94	2
Poissonnerie	01/10/96	2
Pharmacie	24/06/85	7

Pharmacie	06/01/86	8
Vente matériel commerce alimentaire	12/12/93	0
Vente location réparation matériel hifi	01//0781	1
Bar	03/01/96	2
Vente à emporter plats cuisinés	16/10/95	3
Société Générale	05/12/72	3
Banque Populaire	20/07/56	5
Courtage en assurance	05/01/98	3
Prestation de services arts et spectacles	15/10/96	0
Prise de participation dans les sociétés	08/10/97	6
Conseil conception dans tuyauterie	11/04/97	9
Publicité	15/03/94	0
Vente d'objets publicitaires	01/12/93	4
Gardiennage surveillance	01/01/90	15
Services aux entreprises	21/11/97	4
Auto et moto école	22/07/96	4
Enseignements conduite poids lourds	01/01/98	5
Coiffure mixte	07/07/77	4
Coiffure dame	01/06/82	0
Vente en gros détail	01/01/95	5
Location de voiture	01/04/81	11
TOTAL		245

Annexe n°8 : activités en 2001 dans la ZFU

activité	date de création	effectifs salariés
Achat vente de produits par correspondance	21/11/01	0
Etudes de machines outils	08/01/01	0
Multi média	15/01/01	0
Expertise comptable	15/06/01	7
Etudes et conseil informatiques	01/01/01	3
Location de véhicules	11/09/01	4
Services de proximité	19/11/01	0
Production et diffusion d'articles et spectacles	08/01/01	2
Etude de navigation maritime et terrestre	01/07/01	0
Gardiennage	27/11/01	0
Bureau d'études	17/04/01	0
Conception études techniques	26/12/01	18
Conseil réalisation en matière de communication	13/03/01	0
Informatique	03/12/01	5
Conseil études et formation en informatique	01/10/01	10
Achat vente des produits de la mer	02/05/01	2
Peinture bâtiment papiers peints	01/06/01	0
Réalisation de chantier pour les télécoms	01/02/01	8
Coiffure	03/10/00	5
Ingénierie dans le design et l'architecture	20/11/00	1
Location cassette vidéo	17/07/00	0
Flours	29/02/00	0
Alimentation générale (champion)	13/01/00	32
Vente montage de pneus	29/05/00	2
Location de véhicules de tourisme	09/09/00	1
Enseignement à la conduite	07/02/00	1
Multi média	13/03/00	7
Location de véhicules travaux publics	01/01/00	1
Supérette	01/03/00	4
Conception commercialisation dans l'environnement	03/04/00	2
Fabrication ventes antiparasitaires	29/07/99	1
Négoce au détail de marchandises	27/03/99	2
Agence de presse	06/09/99	0
Services de rencontres	15/02/99	1
Optique	02/06/81	0
Cordonnerie	05/07/93	1
Pizza	12/08/96	1
Formation étude conseil management	21/10/96	1
Boulangerie	02/04/69	2
Import export	01/11/94	7
Courtage et négoce des produits de la mer	15/07/98	1
Tabac	15/07/88	4
Librairie papeterie	01/02/97	0
Rôtisserie grillade	03/01/98	3
Accessoire équipement maison	01/08/94	0
Café	03/07/89	2
Café alimentation	03/10/95	0
Location vente de biens immobiliers	01/01/89	0
Expertise comptable	04/01/92	0
Conseil en GRH	11/02/97	3
Formation conseil études	02/01/96	6

Laverie	04/12/81	0
Coiffure dames	01/07/87	1
Coiffure mixte	01/07/80	4
Boucherie charcuterie	01/09/87	0
Traiteur plats cuisinés	03/06/91	3
Boulangerie	30/12/96	7
Pâtisserie	10/09/98	7
Boulangerie	10/10/93	0
Electricité générale	15/01/96	0
Négoce pose de fenêtre	04/10/97	13
Achat vente véhicule auto	01/04/82	5
Etudes commercialisation systèmes informatique	19/04/95	0
Alimentation générale	01/12/73	0
Epicerie	01/01/98	0
Supermarché alimentaire	12/10/94	11
Boucherie	10/02/98	0
Boucherie	30/09/94	2
Poissonnerie	01/10/96	2
Pharmacie	24/06/85	7
Pharmacie	06/01/86	8
Vente matériel commerce alimentaire	12/12/93	0
Vente location réparation matériel hifi	01//0781	1
Bar	03/01/96	2
Vente à emporter plats cuisinés	16/10/95	3
Société générale	05/12/72	3
Banque populaire	20/07/56	5
Courtage en assurance	05/01/98	3
Prestation de services arts et spectacles	15/10/96	0
Prise de participation dans les sociétés	08/10/97	6
Conseil conception dans tuyauterie	11/04/97	9
Publicité	15/03/94	0
Vente d'objets publicitaires	01/12/93	4
Gardiennage surveillance	01/01/90	15
Services aux entreprises	21/11/97	4
Auto et moto école	22/07/96	4
Enseignements conduite poids lourds	01/01/98	5
Coiffure mixte	07/07/77	4
Coiffure dame	01/06/82	0
Vente en gros détail	01/01/95	5
Location de voiture	01/04/81	11
TOTAL		304

Annexe n° 9 : activité en 2002 dans la ZFU

activité	date de création	effectifs salariés
Consultant financier	01/04/02	1
Papeterie journaux	01/07/02	0
Bar	01/01/02	1
Fleuriste	19/04/02	0
Assistance conseil formation	18/04/02	1
Remorquage portuaire maritime et côtier	24/12/02	6
Commerce de détail	01/10/02	0
Sous-traitance location de matériel de laverie	01/12/02	5
Transformation commerce de molécules naturelles	28/11/02	0
Achat vente de produits par correspondances	21/11/01	0
Etudes de machines outils	08/01/01	0
Multi média	15/01/01	0
Expertise comptable	15/06/01	7
Etudes et conseil informatiques	01/01/01	3
Location de véhicules	11/09/01	4
Services de proximité	19/11/01	0
Production et diffusion d'articles et spectacles	08/01/01	2
Etude de navigation maritime et terrestre	01/07/01	0
Gardiennage	27/11/01	0
Bureau d'études	17/04/01	0
Conception études techniques	26/12/01	18
Conseil réalisation en matière de communication	13/03/01	0
Informatique	03/12/01	5
Conseil études et formation en informatique	01/10/01	10
Achat vente des produits de la mer	02/05/01	2
Peinture bâtiment papiers peints	01/06/01	0
Réalisation de chantier pour les télécoms	01/02/01	8
Coiffure	03/10/00	5
Ingénierie dans le design et l'architecture	20/11/00	1
Location cassette vidéo	17/07/00	0
Fleurs	29/02/00	0
Alimentation générale (champion)	13/01/00	32
Vente montage de pneus	29/05/00	2
Location de véhicules de tourisme	09/09/00	1
Enseignement à la conduite	07/02/00	1
Multi média	13/03/00	7
Location de véhicules travaux publics	01/01/00	1
Supérette	01/03/00	4
Conception commercialisation dans l'environnement	03/04/00	2
Fabrication vente antiparasitaires	29/07/99	1
Négoce au détail de marchandises	27/03/99	2
Agence de presse	06/09/99	0
Services de rencontres	15/02/99	1
Optique	02/06/81	0
Cordonnerie	05/07/93	1
Pizza	12/08/96	1
Formation étude conseil management	21/10/96	1
Boulangerie	02/04/69	2
Import export	01/11/94	7
Courtage et négoce des produits de la mer	15/07/98	1
Tabac	15/07/88	4

Librairie papeterie	01/02/97	0
Commerce de détail ambulant	01/10/02	0
Rôtisserie grillade	03/01/98	3
Accessoire équipement maison	01/08/94	0
Café	03/07/89	2
Café alimentation	03/10/95	0
Location vente de biens immobiliers	01/01/89	0
Expertise comptable	04/01/92	0
Conseil en GRH	11/02/97	3
Formation conseil études	02/01/96	6
Laverie	04/12/81	0
Coiffure dames	01/07/87	1
Coiffure mixte	01/07/80	4
Boucherie charcuterie	01/09/87	0
Boulangerie	30/12/96	7
Pâtisserie	10/09/98	7
Boulangerie	10/10/93	0
Electricité générale	15/01/96	0
Négoce pose de fenêtre	04/10/97	13
Achat vente véhicule auto	01/04/82	5
Etudes commercialisation systèmes informatique	19/04/95	0
Alimentation générale	01/12/73	0
Epicerie	01/01/98	0
Supermarché alimentaire	12/10/94	11
Boucherie charcuterie	01/11/85	0
Boucherie	10/02/98	0
Boucherie	30/09/94	2
Poissonnerie	01/10/96	2
Pharmacie	24/06/85	7
Pharmacie	06/01/86	8
Vente matériel commerce alimentaire	12/12/93	0
Vente location réparation matériel hifi	01/07/81	1
Bar	03/01/96	2
Vente à emporter plats cuisinés	16/10/95	3
Société générale	05/12/72	3
Banque populaire	20/07/56	5
Courtage en assurance	05/01/98	3
Prestation de services arts et spectacles	15/10/96	0
Prise de participation dans les sociétés	08/10/97	6
Conseil conception dans tuyauterie	11/04/97	9
Publicité	15/03/94	0
Vente d'objets publicitaires	01/12/93	4
Gardiennage surveillance	01/01/90	15
Services aux entreprises	21/11/97	4
Auto et moto école	22/07/96	4
Enseignements conduite poids lourds	01/01/98	5
Coiffure mixte	07/07/77	4
Coiffure dame	01/06/82	0
Vente en gros détail	01/01/95	5
Location de voiture	01/04/81	11
TOTAL		315

Annexe n°10 : activités en 2003 dans la ZFU

Activité	date de création	effectifs salariés
Bar	01/02/03	0
Fabrication-vente d'antiparasitaires	29/07/99	1
Optique	02/06/81	0
Négoce au détail de marchandises	27/03/99	2
Cordonnerie-vente produits d'entretien	05/07/93	1
Restauration	12/08/96	1
Formation conseil études management	21/10/96	1
Boulangerie	02/04/69	2
Conception réalisation dans l'environnement	03/04/00	2
Transformation-commerce de molécules naturelles	28/11/02	0
Toutes activités d'achat vente sous traitance	01/12/02	5
Distribution commercialisation négoce	01/09/03	2
Construction vente location de bateaux plaisance	01/03/03	0
Terrassement travaux publics	15/09/03	0
Réalisation de chantiers pour télécoms	01/02/01	8
Achat vente pose menuiserie	29/10/03	11
Peinture papiers peints	01/06/01	0
Import export	01/11/94	7
Achat vente produits de la mer	02/05/01	2
Courtage et négoce en produits de la mer	15/07/98	1
Importation commercialisation de chalets	17/12/03	0
Import export	05/11/03	0
Supérette	01/03/00	4
Tabac	15/07/88	4
Librairie papeterie	01/02/97	0
Vente matériel et services informatiques	01/02/03	0
Commerce de détail ambulant	01/10/02	0
Commerce ambulant de brocante	10/02/03	0
Rôtisserie grillades	01/03/98	3
Commerce ambulant de vêtements enfants	14/11/03	0
Accessoire pour équipement maison	01/08/94	0
Kebab Epicerie	20/10/03	1
Café Bar	03/07/99	2
Café alimentation	03/10/95	0
Transport maritime de passagers	05/04/03	1
Remorquage portuaire	24/12/02	6
Vente de biens immobiliers	01/01/89	0
Conseil études formation	01/10/01	10
Informatique	31/03/03	5
Multimédia	13/03/00	7
Informatique	03/12/01	5
Expertise comptable	04/01/92	0
Conseil en management	01/12/03	1
Conseil en GRH	11/02/97	3
Assistance conseil	18/04/02	1
Conseil conception	13/03/01	0
Achat vente produits par correspondance	21/11/01	0
Etudes	17/04/01	0
Concepts de ports	11/07/03	0
Etude conseil pour travaux de rénovation	06/01/03	4

Activités techniques pour industrie	22/06/03	1
Prestation de services	06/02/03	0
Articles publicitaires	01/05/03	0
Gardiennage	27/11/01	0
Enseignement à la conduite	07/02/00	1
Etude de navigation maritime et terrestre	01/07/01	0
Formation conseils location de matériel	02/01/96	6
Production et diffusion d'articles de spectacles	08/01/01	2
Prestation pour presse	06/09/99	0
Laverie	04/12/81	0
Coiffure dames	01/07/87	1
Coiffure mixte	01/07/80	4
Coiffure mixte à domicile	01/80/03	0
Services de rencontres	15/02/99	1
Services de proximité aux particuliers	19/11/01	0
Location véhicules	09/09/00	1
Boucherie	01/09/87	0
Traiteurs plats cuisinés	03/06/91	3
Pâtisserie, épicerie	10/09/98	7
Boulangerie	30/12/96	7
Boulangerie	10/10/93	0
Réparation pneumatique	01/05/88	3
Electricité générale	15/01/96	0
Négoce pose de menuiserie	04/10/97	13
Achat-vente véhicule	01/04/82	5
Vente pneus	29/05/00	2
Etudes commercialisation	19/04/95	0
Alimentation générale	01/12/73	0
Epicerie	01/01/98	0
Supermarché alimentaire	12/10/94	11
Alimentation générale	13/01/00	32
Boucherie	10/02/88	0
Boucherie	30/09/94	2
Mareyeur traiteur	01/10/96	2
Pharmacie	24/06/85	7
Pharmacie	06/01/86	8
Broderie	01/05/03	2
Fleuriste	29/02/00	0
Fleuriste	19/04/02	0
Vente de matériel professionnel	12/12/93	0
Dépannage hifi	01/07/81	1
Bar	03/01/96	2
Pizza	12/08/96	1
Bar	01/01/02	0
Papeterie	01/07/02	1
Vente à emporter	16/10/95	3
Société générale	05/12/72	3
Banque populaire	20/07/56	5
Courtage en assurance	05/01/98	3
Location véhicules	11/09/01	4
Location et vente cassettes vidéo	17/07/00	0
Informatique	01/01/01	3
Expertise comptable	15/06/01	7
Multimédia	15/01/01	0

Services dans le négoce des arts et spectacle	15/10/96	0
Prise de participation	08/10/97	6
Ingénierie design-architecture	20/11/00	1
Conception tuyauterie chaudronnerie	11/04/97	9
Etude de machines outils	08/01/01	0
Publicité	15/03/94	0
Vente d'objets publicitaires	01/12/93	4
Location main d'œuvre	01/01/03	0
Gardiennage	01/01/90	15
Services aux entreprises	21/11/97	4
Auto école	22/07/96	4
Enseignement conduite poids lourds et auto	01/01/98	5
Coiffure mixte	03/10/00	5
Coiffure mixte	07/07/77	4
Coiffure dames	01/06/82	0
Club de rencontres	01/10/03	1
Vente en gros et de détail	01/01/95	5
Location de voitures	01/04/80	11
TOTAL		331

Annexe n° 11 : exonérations sociales dans la ZFU

au :	nb d'entreprises	nb d'établissements	effectifs exonérés (1)	au cours du :	cotisations exonérées (2)	effectifs salariés (3)
31/03/97	33	33	91	1er trimestre 97	73 799	107
30/06/97	37	37	125	2ème trimestre 97	96 109	134
30/09/97	39	39	138	3ème trimestre 97	106 529	154
31/12/97	43	43	193	4ème trimestre 97	131 736	199
				TOTAL ANNEE	408 172	
31/03/98	45	45	186	1er trimestre 98	166 663	244
30/06/98	45	46	196	2ème trimestre 98	158 362	246
30/09/98	50	50	180	3ème trimestre 98	165 046	262
31/12/98	52	53	186	4ème trimestre 98	173 340	255
				TOTAL ANNEE	663 411	
31/03/99	55	55	165	1er trimestre 99	159 940	232
30/06/99	53	53	176	2ème trimestre 99	165 936	252
30/09/99	50	50	175	3ème trimestre 99	162 615	262
31/12/99	54	54	174	4ème trimestre 99	170 055	276
				TOTAL ANNEE	658 546	
31/03/00	59	59	201	1er trimestre 00	188 866	275
30/06/00	60	60	188	2ème trimestre 00	195 105	254
30/09/00	63	66	245	3ème trimestre 00	214 166	347
31/12/00	59	62	196	4ème trimestre 00	209 000	294
				TOTAL ANNEE	807 138	
31/03/01	67	71	187	1er trimestre 01	210 656	301
30/06/01	66	69	229	2ème trimestre 01	214 831	326
30/09/01	67	70	210	3ème trimestre 01	216 155	321
31/12/01	66	68	214	4ème trimestre 01	214 418	376
				TOTAL ANNEE	856 060	
31/03/02	66	68	309	1er trimestre 02	278 879	297
30/06/02	60	64	192	2ème trimestre 02	236 848	292
30/09/02	53	56	160	3ème trimestre 02	159 803	241
31/12/02	57	60	170	4ème trimestre 02	170 026	273
				TOTAL ANNEE	845 556	
31/03/03	51	54	157	1er trimestre 03	148 379	255
30/06/03	54	59	184	2ème trimestre 03	181 329	254
				TOTAL SEMESTRE	329 708	

- (1) effectif exonéré : nombre de salariés ayant bénéficié de l'exonération au titre des Zones Franches Urbaines
(2) cotisations exonérées : montant en euros des cotisations exonérées au titre des Zones Franches Urbaines
(3) effectifs salariés : nombre total de salariés déclarés par les entreprises bénéficiant des mesures d'exonération au titre des ZFU

Annexe n°12 : répartition des entreprises par tranches de bénéfices exonérés

Nombre d'entreprises et bénéfices exonérés en 97

en francs	Nombre d'entreprises			Montant des bénéfices exonérés		
	IR	IS	Total	IR	IS	TOTAL
0	18	4	22	0	0	0
1 à 100 000	20	2	22	1 117 645	96 332	1 213 977
100 001 à 200 000	16	0	16	2 500 745	0	2 500 745
2001 001 à 300 000	11	0	11	2 577 214	0	2 577 214
300 001 à 400 000	6	0	6	2 143 445	0	2 143 445
dont = à 400 0000	2	0	2	800000	0	800000
TOTAL	71	6	77	8339049	96332	8435381

Nombre d'entreprises et bénéfices exonérés en 98

en francs	Nombre d'entreprises			Montant des bénéfices exonérés		
	IR	IS	Total	IR	IS	TOTAL
0	17	14	31	0	0	0
1 à 100 000	20	2	22	889 228	86 640	975 868
100 001 à 200 000	17	1	18	2 655 795	165426	2 821 221
2001 001 à 300 000	13	1	14	3 049 615	209593	3 259 208
300 001 à 400 000	12	1	13	4 623 098	400000	5 023 098
dont = à 400 0000	9	1	10	3600000	400 000	4 000 000
TOTAL	79	19	98	11217736	861659	12079395

Nombre d'entreprises et bénéfices exonérés en 99

en francs	Nombre d'entreprises			Montant des bénéfices exonérés		
	IR	IS	Total	IR	IS	TOTAL
0	4	17	21	0	0	0
1 à 100 000	19	4	23	987 024	205 552	1 192 576
100 001 à 200 000	18	0	18	2 758 308	0	2 758 308
2001 001 à 300 000	11	1	12	2 749 076	215 536	2 964 612
300 001 à 400 000	13	2	15	4 965 529	721 149	5 686 678
dont = à 400 0000	9	0	9	3600000	0	3 600 000
TOTAL	65	24	89	11459937	1142237	12602174

Nombre d'entreprises et bénéfices exonérés en 2000

en francs	Nombre d'entreprises			Montant des bénéfices exonérés		
	IR	IS	Total	IR	IS	TOTAL
0	10	16	26	0	0	0
1 à 100 000	16	8	24	778 133	338 600	1116733
100 001 à 200 000	11	2	13	1 743 630	326957	2070587
2001 001 à 300 000	10	0	10	2 396 944	0	2396944
300 001 à 400 000	18	0	18	6 911 970	0	6911970
dont = à 400 0000	11	0	11	4400000	0	4400000
TOTAL	65	26	91	11830677	665557	12496234

Nombre d'entreprises et bénéfices exonérés en 2001 (incomplet)

en euros	Nombre d'entreprises			Montant des bénéfices exonérés		
	IR	IS	Total	IR	IS	TOTAL
0	6	18	24	0	0	0
1 à 15 000	23	4	27	166 075	34 618	200693
15 001 à 30 000	11	0	11	231 309		231309
30 001 à 45 000	10	4	14	375 083	147593	522676
45 001 à 60 979	7	0	7	366 443		366443
dont = 60 980	13	0	13	792740	0	792740
TOTAL	70	26	96	1931650	182211	2113861

Annexe n° 13 : entreprises installées à la Pépinière depuis 2000

Société	activités	date d'entrée	date de sortie
ADSI	assistance administrative	1-janv-00	30-juin-01
AGREA	audit en assurances	1-janv-00	1-juin-01
A3	cabinet d'architecture	1-janv-00	
ARTHY'S	vente de reproduction de tableau	1-janv-00	31-oct-01
C2MA	maintenance de machine ostréicole	1-janv-00	15-juil-01
C. PERMIS	insertion professionnelle par le permis	1-janv-00	31-janv-04
SARL C. PERMIS	formation sur la sécurité routière	1-janv-00	31-janv-04
INGENIERIE ET CONSTRUCTION	coordonnateur de travaux	1-janv-00	
Prestige des Réceptions	organisation d'événements	1-janv-00	31-oct-01
TSIM	électricité	1-janv-00	15-nov-00
ARONTEC Basse-Normandie	commercialisation de maison en bois	14-févr-00	30-sept-00
C. H. 1	création de site internet	27-mars-00	31-oct-00
VILLA D'ESTE	conception d'aménagement intérieur et extérieur	3-avr-00	
EUROCONSEIL	conseil pour les collectivités locales et les entreprises	17-avr-00	
ACRD	commercialisation de menuiseries	3-avr-00	30-juin-00
E. G. B. R.	transport	2-mai-00	20-oct-00
Les Jeux de Mon Pays	création de jeux de lettres et diffusion	2-mai-00	31-août-00
L. G. S.	mareyeur	27-juil-00	31-oct-00

DATA PROXIMA	conseil, étude et formation en systèmes informatiques	10-juil-00
N. I. C	conseil en entreprise	1-sept-00
OBJECTIF	développement internet, base de donnée, formations informatiques	1-sept-00
CRITT	laboratoire en bio corrosion	23-oct-00 22-juil-03
ANPE	gestion des demandeurs d'emplois	1-déc-00 30-avr-02
DELTA TELECOM	téléphonie mobile, installation, assistance et vente de pièces	1-févr-01 1-nov-03
SARL PLACE DU SPORT	Portail internet	16-janv-01
SARL CUBEE	création de jeux publicitaires pour internet	16-janv-01 31-oct-01
OPEN PROD	organisation et production de spectacle	16-janv-01
CULTURE MARINE	aquaculture	1-mars-01 23-août-01
BATIPROJECT	coordonnateur de travaux	1-avr-01
AGPP	gestion d'un incubateur	1-juin-01 7-sept-01
Un Stade pour Tous	association d'insertion par le sport	1-août-01
CHELATOR	laboratoire de recherche privé	1-août-01 30-nov-02
V2	conseil en qualité management	6-sept-01
DEFI-CONSEIL	formation conseil management	1-oct-01 31-déc-02
SEAFIELD	gestion du travail temporaire	1-nov-01 31-mars-03
RENCONTRE	gestion d'un site internet de rencontre	23-nov-01
PHILOBJET	vente et création d'objets et gadgets musicaux	1-déc-01 1-nov-02
2. I. LOG	hébergement de site internet	15-déc-01
CDEF	bureau d'études	20-déc-01
Lydie MOUCHEL	atelier d'architecture	21-déc-01

PLANITEC	gestion de produits industriels	26-déc-01
CLUB FACE COTENTIN	club d'entreprises pour l'insertion	15-janv-02
M. Alain DUREL	conseil	1-janv-02 15-oct-03
Maître LIZE	mandataire, liquidateur judiciaire	1-mars-02
VALERIANE	import export	11-mars-02
DESK	vente matériel photocopieur	1-sept-02
EQUIP'LAVAGE	maintenance et vente de pièces pour lavage automatique automobile	19-nov-02
FERMOBA	vente de menuiserie	14-nov-02 15-janv-03
M OINARD	bureau d'études dans le domaine automobile	1-mai-01 31-déc-02
TST SERVICE	mise en place de salles de bains et de paillasses de laboratoire	21-févr-03
AS'ART	accompagnement de projets artistiques	1-mars-03
JADE ENVIRONNEMENT	formation, étude, conseil, recherche en environnement	1-mars-03
TECHNODOC	ingénierie documentaire en environnement à risque	3-juin-03
DESCRIPTIF	vente de gadgets	1-juil-03
DGX	installation informatique	1-sept-03
GPA	assurances	30-sept-03
SARL DESQUENES	téléphonie mobile, installation, assistance et vente de pièces	1-nov-03
DOMI'KID	garde d'enfants à domicile	1-nov-03
SOPRONEG	import export	26-nov-03
ARTHACREA	architecte d'intérieur	1-déc-03